

RELIGION

Ghلامallah a participé à Vienne à une Conférence internationale sur le discours de haine et la coexistence pacifique

P. 24

DU 28 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE 2019

Houda-Imane Faraoun à la Conférence mondiale des radiocommunications à Sharm El-Sheikh

P. 24

EN VISITE À UN ÉTABLISSEMENT DU DÉPARTEMENT DES TRANSMISSIONS EN 1^{RE} RM

Gaïd Salah souligne l'importance de la modernisation des Forces armées et de la promotion de leur professionnalisme

Le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a souligné hier, l'importance de la modernisation des Forces armées algériennes et la promotion de leur professionnalisme, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

P. 3



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE 2019 :

22 postulants à la Présidentielle déposent leurs dossiers de candidature à l'ANIE

P. 3

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR :

Dahmoune : «Pas de nouveaux projets en 2020»

« Plus de 14 millions de passeports biométriques et plus de 16 millions de cartes d'identité biométriques délivrés à ce jour »

P. 4

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME :

76 correspondants bénéficient de sessions de formation dans le domaine

P. 5

SANTÉ

Les fibres, bonnes pour notre transit

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUES 1 ET 2 :

31 clubs sur l'ensemble des 32 sont déficitaires

31 clubs sur l'ensemble des 32 formant les deux Ligues 1 et 2 professionnelles sont déficitaires, a annoncé hier la FAF, se basant sur un premier bilan transmis par la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), nouvellement créée.

P. 21

INDUSTRIE

Elaboration de plus de 10.000 normes relatives aux produits algériens

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 casemates pour terroristes découvertes et détruites à Médéa

P. 24

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
 Федеральное агентство по делам ислама
 المجلس الأعلى للشؤون الإسلامية
 المجلس الأعلى للشؤون الإسلامية
 المجلس الأعلى للشؤون الإسلامية

الأسبوع الوطني للقرآن الكريم

المنهج الطبع تحت شعار:
القرآن الكريم دعوة للبكّة والتبصر
 المسابقة الوطنية
فتح حفظ القرآن الكريم وتبويده وتفسيره

قاعة "دوم" - بارك مول سطيف، دار الثقافة هواري بومدين سطيف، من 01 إلى 03 ربيع الأول 1441 هـ، الموافق: 29 إلى 31 أكتوبر 2019 م

الأسبوع الوطني الحادي والعشرون للقرآن الكريم

www.dknews-dz.com

HÔPITAL DE MÉDÉA

Une équipe médicale franco-algérienne pour des interventions chirurgicales pointues

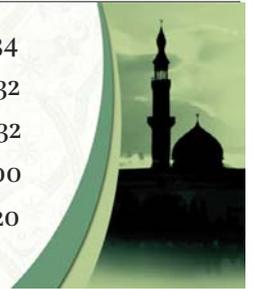
Une équipe médicale franco-algérienne effectue, depuis hier, des interventions chirurgicales pointues, au sein de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa, au profit de patients atteints de pathologies complexes, a indiqué le directeur local de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. Supervisée par l'association française «Ashifa», installée dans la ville de Lyon, cette mission médicale, d'une durée d'une semaine, va réaliser des interventions chirurgicales délicates pour des malades souffrants de problèmes néonatales, neurologiques, cardiovasculaires, traumatologiques, outre la programmation d'intervention de chirurgie pédiatrique au profit de jeunes patients, issus de différentes localités de la wilaya, a-t-il précisé.



Horaire des prières

Lundi 29 Safar 1440

Fajr	05:34
Dohr	12:32
Asr	15:32
Maghreb	18:00
Isha	19:20



CE MATIN AU CIC

Ouverture du 4e colloque du programme international de géosciences (PICG 638)



La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, présidera ce matin à partir de 8h30, au Centre international des conférences (CIC, Club des Pins, Alger), l'ouverture des travaux du 4e Colloque du programme international de géosciences (PICG 638) sur : «La géodynamique et les minéralisations des formations paléoprotérozoïques pour un développement durable». Ce colloque, inscrit sous l'égide de l'UNESCO initié par l'Université de Rennes et organisé par l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA) en collaboration avec la Faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire (FSTGAT) de l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediène (USTHB), sera rehaussé par la participation d'imminentes personnalités scientifiques et gouvernementales. Cet événement se tiendra à Alger, les 28 et 29 octobre 2019 (conférences), et dans la région Est de l'Algérie du 30 octobre au 2 novembre 2019 (Visite de terrain).

CACOBATPH-ONM

Signature d'un accord sur les congés en cas de températures extrêmes



La Caisse nationale des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, travaux publics et hydraulique et l'Office national de météorologie (ONM), ont procédé hier, à la signature d'un accord fixant les températures maximales pour chaque région, selon les critères internationaux, permettant aux travailleurs de cesser leur activité en cas de fortes chaleurs.

CET APRÈS-MIDI À 14H

Kharchi Naoui invité du Forum d'El Hiwar

Le Forum du quotidien El Hiwar, reçoit cet après-midi à partir de 14h, au siège du journal, le candidat potentiel à la prochaine élection présidentielle du 12 décembre prochain Kharchi Naoui.



LE 31 OCTOBRE À LA SAFEX

2e Salon de l'ameublement et d'accessoires de meubles

La deuxième édition du Salon algérien de l'ameublement et d'accessoires de meubles (SAM EXPO) se déroulera du 31 octobre au 3 novembre 2019 au niveau du Palais des Expositions des Pins Maritimes, Alger (Safex). Cette manifestation réunit une nouvelle fois en Algérie, exposants, grand public et professionnels du secteur de l'ameublement pour sa deuxième édition.

TIZI-OUZOU

Commémoration du 30e anniversaire de la mort de Kateb Yacine

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, a rendu hier, un hommage post mortem au grand écrivain et intellectuel Kateb Yacine. A cet effet, une exposition regroupant des photos, des articles et plusieurs de ses œuvres a été organisée au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri.



Météo

	Max	Min
Alger	21°	13°
Oran	22°	11°
Annaba	22°	15°
Béjaïa	20°	14°
Tamanrasset	28°	10°

PALAIS DES RAÏS

Exposition de Mauricio Silerio

Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, abrite jusqu'au 07 novembre, une exposition de l'artiste mexicain Mauricio Silerio intitulée «Les démons de mon pays».



AIR ALGÉRIE-SPLA-IFALPA

Symposium sur : «La standardisation de la sécurité des pistes»

L'Algérie a été l'hôte, le weekend dernier, d'un symposium mondial de haut niveau sur la sécurité des pistes aériennes, organisé en coordination avec le syndicat des pilotes de ligne Algériens (SPLA) et la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA). La rencontre a bénéficié des exposés de plusieurs experts dans le domaine de l'aviation civile, pour garantir une approche harmonieuse mondiale de réduction des risques en matière de sécurité des pistes. Un rendez-vous qui a vu la participation de plusieurs intervenants de l'aviation civile algérienne (SGSIA, EGSA et DACM). Les participants acquièrent des compétences clés pour améliorer la sécurité à l'aéroport, la piste et aux alentours. «De multiples facteurs entrent en ligne de compte dans les accidents de piste, notamment la conception et la construction de cette dernière, les systèmes et processus de contrôle de la circulation aérienne (ATC), de gestion de la circulation aérienne (ATM), les activités des compagnies aériennes, la vigilance de l'équipage, les communications, etc. C'est en raison de cette série complexe de causes possibles étroitement liées que tout programme ou toute disposition sur la sécurité des pistes doit se caractériser par des recherches et solutions en consultation et multidisciplinaires», a déclaré le commandant Karim Seghouane, pilote Air Algérie et président du syndicat des pilotes de ligne (SPLA). En parallèle à cet événement, une formation diplômante pour 20 participants dont des Tunisiens, Mexicains, Portugais ainsi que des contrôleurs de SGSIA, EGSA et DACM.

CACI

Séminaire sur «Le marketing en marché domestique et/ou à l'export»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 08h30, à l'École de formation de la CACI sise au Pins Maritimes - Alger, un séminaire-atelier sur «Le marketing en marché domestique et/ou à l'export : différentiel et mécanismes de positionnement pour une entreprise (du stratégique à l'opérationnel)». Cette formation-action est organisée pour aider les entreprises à comprendre les réalités du marché domestique (national) et international et les moyens de s'introduire et de se positionner en concevant les stratégies adaptées à leurs besoins. Les principes de base sont élémentaires pour tout entrepreneur qui veut se doter d'une bonne planification et s'engager résolument pour se placer sur les différents marchés. L'objectif de cette formation très pratique est de sensibiliser les cadres sur l'importance du marketing dans leur entreprise, appréhender la logique des consommateurs dans les différents marchés, acquérir les outils d'analyse en marketing ainsi que d'évaluer l'état de préparation de l'entreprise dans toutes les étapes de la démarche marketing (du stratégique à l'opérationnel).



CET APRÈS-MIDI À BLIDA

Rencontre avec «Elaine Mokhtefi»



La librairie Mauguin (Blida), organise cet après-midi à partir de 15h, une conférence-débat avec Elaine Mokhtefi, épouse de Mokhtar Mokhtefi, écrivain algérien et vétéran de la guerre de libération. Née à New York en 1928, elle rejoint après la seconde guerre mondiale, le mouvement des jeunes pour la paix et la justice dans le monde, en 1960 afin de soutenir le gouvernement en exil pour l'indépendance de l'Algérie, elle intègre son équipe New Yorkaise. Paru aux Éditions Barzakh, Alger, capitale de la révolution de Fanon aux Black Panthers, est le récit d'un activisme radical international sur l'époque où tout semblait inaccessible. La modération est assurée par Sara Sarah Kouider Rabah.

ARMÉE Gaïd Salah souligne l'importance de la modernisation des Forces armées et de la promotion de leur professionnalisme

Le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a souligné hier, l'importance de la modernisation des Forces armées algériennes et la promotion de leur professionnalisme, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le vice-ministre de la Défense nationale effectuait une visite de travail aux Etablissements du Département transmissions, systèmes d'information et guerre électronique «dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution des programmes de développement des différentes composantes de l'Armée Nationale Populaire, et à l'occasion des festivités commémorant le 65ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution», précise la même source.

A l'entame, après la cérémonie d'accueil au niveau du siège de la Brigade des transmissions du Haut Commandement, et en compagnie du Général-major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire et du Général-major Abdelkader Lechekhem, Chef du Département transmissions, systèmes d'information et guerre électronique, le Général de Corps d'Armée «a suivi un exposé global, portant sur les différentes missions de cette unité sensible et vitale», pour procéder ensuite, à l'inauguration du Centre national des transmissions de l'ANP, avant de visiter ses différents locaux, laboratoires et salles de contrôle des systèmes de télécommunication ainsi que les salles de formation et techniques, où il a reçu d'amples explications sur l'ensemble des composantes de Centre sensible, ajoute la même source.

Ce Centre national des transmissions de l'ANP «constitue, par excellence, la composante principale du système des transmissions de l'ANP et relie, à travers des liaisons de transmission sécurisée en fibres optiques, l'ensemble des centres de télécommunication, et ce, en concrétisation de la stratégie visant l'acquisition des facteurs de la parfaite maîtrise des technologies modernes et leur emploi optimal dans le travail professionnel et intégré», explique le MDN.

Le Général de Corps d'Armée s'est ensuite réuni avec les cadres et les personnels de la Brigade et du Centre, où il a prononcé une allocution

d'orientation diffusée à l'ensemble des unités, aux Ecoles et établissements du Département transmissions, systèmes d'information et guerre électronique à travers toutes les Régions militaires, lors de laquelle il a saisi l'occasion de la veille du 65ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, pour rappeler que l'ANP «poursuivra son parcours national clairvoyant et continuera à récolter les fruits de ses efforts soutenus et loyaux sur plus d'un plan et dans tous les domaines du métier militaire».

«Ainsi, je saisis l'occasion de la supervision de l'inauguration officielle du Centre national des transmissions de l'ANP pour rappeler que l'ANP poursuit son parcours national clairvoyant et continue de récolter les fruits de ses efforts soutenus et loyaux sur plus d'un plan et dans tous les domaines du métier militaire, ce qui est concrétisé sur le terrain à travers les réalisations de qualité desquelles elle s'est dotée et qui viennent renforcer ses capacités dans ce secteur vital, reflétant réellement les efforts colossaux consentis, et l'intérêt et le soutien permanents que confère le Haut Commandement au développement des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique», a indiqué Gaïd Salah.

Il a, à ce titre, déclaré que «cette composante peut être fière de ce qui a été réalisé jusque là, témoignant des grandes étapes parcourues avec un succès retentissant par l'ANP dans ce domaine».

«Cet édifice moderne est l'une des réalisations d'envergure qui visent, dans leur ensemble et d'une manière intégrée et ambitieuse, la modernisation de nos Forces armées, la promotion de leur professionnalisme, ainsi que la parfaite maîtrise des technologies modernes et leur emploi optimal dans un travail empreint d'assiduité et de complémentarité», a-t-il ajouté.

Le Général de Corps d'Armée a appelé aux cadres et personnels des transmissions «l'intérêt particulier

qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP au secteur des télécommunications et ses ambitions à atteindre de meilleurs niveaux d'année en année», saluant, «le travail laborieux et les efforts colossaux consentis par les cadres et les personnels du Département transmissions, systèmes d'information et guerre électronique, ainsi que le haut degré d'état-prêt et de professionnalisme atteints par cette composante».

Les guerres futures sont essentiellement électroniques

Il a indiqué, également, avoir rappelé précédemment devant les personnels et les cadres du Département des transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique, à plusieurs occasions, que «les guerres futures seront essentiellement des guerres électroniques».

«A ce titre, l'intérêt de l'ANP est de plus en plus grand envers ce secteur vital, comme l'est également son ambition pour se hisser à de meilleurs niveaux année après année, tant sur le plan de développement et d'équipement, que sur celui de la maîtrise des mécanismes de son bon emploi, ou encore celui de l'instruction et de la formation de potentiels humains qualifiés, aptes à promouvoir cette composante et réaliser les résultats escomptés», a-t-il poursuivi.

Il a souligné, dans ce contexte, que «la réussite de ce genre de réalisations matérielles et infrastructurelles est nécessairement liée à une composante humaine qui leur assure l'efficacité et l'efficience requises», ajoutant qu'une composante humaine «compétente et capable d'assimiler les nouvelles techniques et les technologies avancées est, sans nul doute, la seule à pouvoir se mettre au diapason des défis accélérés imposés par le devoir de la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie et la préservation de sa souveraineté nationale».

«Nous aspirons également à ce que ce Centre national de transmissions de l'ANP soit une véritable valeur ajoutée aux réalisations consi-



dérables concrétisées grâce aux efforts fructueux et laborieux que les personnels des Transmissions, des Systèmes d'Information et de Guerre Electronique n'ont cessé de consentir, sous l'égide et le soutien permanent du Haut Commandement, visant à hisser toutes les composantes de l'ANP aux rangs escomptés, à même de s'acquitter parfaitement des missions assignées», a-t-il souligné.

Le Général de Corps d'Armée a salué le travail «assidu» et les «grands efforts» que tous les cadres et personnels du Département des Transmissions, des Systèmes d'Information et de Guerre Electronique et leur détermination, ainsi que le haut niveau d'état-prêt et de professionnalisme atteints par cette composante.

«Je saisis cette honorable occasion pour vous adresser à tous, Commandement et subordonnés, mes vifs remerciements et ma gratitude, en vous exhortant à fournir davantage d'efforts et à vous doter d'une extrême vigilance, afin de faire face aux défis, à remporter tous les enjeux et à contribuer au développement des capacités de nos Forces armées», a-t-il ajouté.

Le chef d'état-major de l'ANP a écouté les interventions des cadres «qui ont affirmé qu'ils continueront de fournir davantage d'efforts afin de satisfaire tous les besoins de l'Armée en termes de moyens de télécommunication de haute précision et de qualité», conclut le communiqué du MDN.

L'Armée poursuit son parcours national clairvoyant et continuera à «récolter les fruits de ses efforts soutenus»

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah a déclaré, hier, que l'ANP poursuivait son parcours national clairvoyant et continuait à récolter les fruits de ses efforts soutenus, sur plus d'un plan et dans tous les domaines du métier militaire.

Dans une allocution d'orientation transmise à toutes les Unités, Ecoles et Etablissements du département Transmissions, Systèmes d'Information et Guerre Electronique, M. Gaïd Salah a saisi cette occasion, qui intervient quelques jours avant la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er novembre 1954 pour rappeler que l'ANP poursuivait son parcours national clairvoyant et continuait à récolter les fruits de ses efforts soutenus sur plus d'un plan et dans tous les domaines du métier, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) à l'occasion de la visite effectuée par Gaïd Salah dans les établissements relevant de ce département.

Auparavant, M. Gaïd Salah - qui était accompagné du général-major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire et du Général-major Abdelkader Lachekhem, chef de Département des Transmissions, Systèmes d'Information et Guerre Electronique - avait assisté à un exposé sur les différentes missions de cette unité sensible et vitale avant d'inaugurer le Centre national des transmissions de l'ANP et d'inspecter les différentes structures de ce centre qui comprend des laboratoires, des salles de maîtrise des différents systèmes de télécommunication ainsi que des salles techniques et de formation où il a reçu des explications exhaustives.

Le Centre National des Transmissions de l'ANP constitue l'élément central par excellence du système des Transmissions de l'ANP puisqu'il assure la connexion, à travers des relais de transmission sécurisés en fibre optique, de tous les Centres de télécommunication, en concrétisation de la stratégie d'acquisition de la parfaite maîtrise des technologies modernes et leur emploi optimal dans un travail empreint d'assiduité et de complémentarité.

La visite de travail du vice-ministre de la Défense nationale aux établissements du département des Transmissions, Systèmes d'Information et Guerre Electronique s'inscrit dans le cadre du suivi de l'état de mise en œuvre du programme de développement des différentes composantes de l'ANP et coïncide avec la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération.

APS

PRÉSIDENTIELLE 22 postulants à la Présidentielle déposent leurs dossiers de candidature à l'ANIE

Vingt deux (22) postulants à la présidentielle du 12 décembre prochain ont déposé leurs dossiers de candidature auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Le délai pour le dépôt des dossiers de candidature à la Présidentielle s'est achevé samedi 26 octobre 2019 à minuit, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral et au décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

Le candidat du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi a été le premier candidat à confirmer sa participation à cette élection présidentielle.

M. Mihoubi qui a déposé, mercredi dernier, son dossier de candidature au siège de l'ANIE a fait part de son intention de présenter «un programme ambitieux et applicable», afin de «satisfaire les préoccupations des citoyens».

Il a été suivi par le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina qui a déposé, jeudi, son dossier de candidature au siège de l'ANIE.

Pour ce candidat, la prochaine échéance électorale constitue «un nouveau pas vers la concrétisation des aspirations du peuple et le parachèvement du processus de changement enclenché par le Hirak à travers les marches organisées sur l'ensemble du territoire national».

Le président du parti du Rassemblement algérien (RA), Ali Zeghdoud a préféré, quant à lui,

attendre le dernier jour pour déposer son dossier de candidature, tout comme les anciens premiers ministres Abdelmadjid Tebboune et Ali Benflis.

Pour Abdelmadjid Tebboune, l'élection présidentielle constitue «un nouveau départ» et l'unique solution à même de consacrer la souveraineté du peuple prévue aux articles 7 et 8 dont le Hirak a revendiqué l'application».

L'ancien chef du gouvernement et président du parti Talaie El Houriyet, Ali Benflis a estimé, de son côté, que l'organisation de l'élection présidentielle «représente la voie la moins longue, la moins risquée et la moins coûteuse pour le pays».

Le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a confirmé, en fin de journée, sa participation à la présidentielle du 12 décembre, en déposant son dossier de candidature auprès de l'ANIE. Il a affirmé, à l'occasion, que la solution à la crise que traverse l'Algérie est «entre les mains du peuple algérien», appelant ce dernier à «assumer sa responsabilité». Un autre postulant à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Habirat Abderrezak a déposé samedi son dossier de candidature auprès de l'ANIE.

Dans une déclaration à la presse à l'issue du dépôt de son dossier de candidature, M. Habirat a assuré «réunir» toutes les conditions légales pour l'élection présidentielle, précisant que sa candidature se voulait «une réponse à l'appel de

la patrie». Un autre candidat à l'élection présidentielle, Abbas Djamel, a présenté également samedi son dossier de candidature à l'ANIE.

Cet universitaire a appelé, à l'occasion, les Algériens à «se mobiliser pour l'édification d'une Algérie meilleure», à travers «la participation à l'élection présidentielle» du 12 décembre prochain.

Un autre chef de parti, Mourad Aroudj, a déposé son dossier de candidature auprès de l'ANIE samedi. Les postulants indépendants à l'élection présidentielle, Ali Sekouri et Abdelhakim Hemadi ont également choisi le dernier jour pour déposer leurs dossiers de candidature, tout comme le Secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, le journaliste Slimane Bekhlili, le président du réseau Nada pour la protection de l'enfance, Abderrahmane Arar.

La soirée du samedi a vu aussi le dépôt à l'ANIE des dossiers de candidature de Kherchi Neoui, Raouf Aieb, Nadjeh Abdelmounim, Belabbes Layadi, Mohamed Bouaouina (cinq postulants indépendants) ainsi que le président du Front de la bonne gouvernance, Belhadi Aissa, le président du parti de l'union nationale et du développement, Mohamed Dif et l'économiste Fares Mesdour.

Cent-quarante-sept (147) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain avaient procédé au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR: Pas de nouveaux projets en 2020 (Dahmoune)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune a affirmé, dimanche, que l'année 2020 verra uniquement le parachèvement des projets tracés, eu égard des difficultés financières que vit le pays.

Présentant un exposé devant les membres de la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de budget 2020 de son secteur, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2020, le ministre de l'Intérieur a indiqué que «la priorité sera accordée, l'année prochaine, aux projets en cours de réalisation, eu égard de la conjoncture financière difficile».

«Le Gouvernement a décidé de parachever les projets en cours de réalisation sans prévoir l'inscription de nouveaux projets», a ajouté le ministre.

Il a relevé, dans ce cadre, que «tous les secteurs sont solidaires», donc la même démarche s'applique pour les autres ministères. Détaillant le budget consacré à son département dans le cadre du PLF 2020, M. Dahmoune a fait savoir que le projet de budget de fonctionnement sera revu à la hausse avec 3,25% par rapport à l'année précédente, une hausse justifiée, a-t-il expliqué, par la révision des dotations demandée notamment par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et la Direction de Protection civile.

Il est prévu, dans ce sens, que la DGSN bénéficiera du plus grand quota du budget soit 5.426 mds DA «pour l'acquisition de matériel d'armement et le renouvellement du parc automobile».

Quant au solde restant, il sera réparti entre la Direction générale de protection civile (DGPC), la Direction générale des transmissions nationales et la Direction générale de la garde communale.

S'agissant des postes budgétaires proposés pour l'année 2020, le ministre a fait état de 379.634 postes permanents et 45.091 postes contractuels. La DGSN verra, à ce titre, l'ouverture de 5.981 nouveaux postes pour le recrutement d'officiers de police, tandis que la DGPC bénéficiera de 4.300 nouveaux postes pour couvrir ses besoins.

Permettre aux communes d'améliorer leurs recettes

Le volet relatif au développement local et au renforcement des capacités des communes pour l'augmentation de leurs recettes a été au centre de l'intervention de M. Dahmoune qui a insisté sur l'impérative poursuite des efforts pour développer ce domaine.

Dans ce sillage, le ministre a fait état d'une proposition pour la révision à la hausse des taxes de collecte des déchets ménagers, a-t-il dévoilé, ajoutant que 0,944 milliard DA de ces recettes seront destinées aux communes.

Les communes devraient bénéficier de 30% des montants collectés dans le cadre de la réactivation de l'impôt sur la fortune (ISF), proposé au titre du PLF 2020. Sur un autre registre, M. Dahmoune a cité la relance des travaux de réaménagement de zones industrielles supplémentaires pour une enveloppe budgétaire de l'ordre de 132 milliards de dinars, à soustraire du budget d'équipement de l'Etat, notant qu'il s'agit là d'une mission qui sera assignée aux walis. Il est également prévu la relance du programme national portant la réalisation de 67 micro-zones d'activités.

La transition énergétique, un autre défi relevé par le secteur de l'Intérieur

Le secteur de l'Intérieur veille à impliquer les collectivités locales dans «la dynamique de la croissance verte», l'opération constituant «le principal défi», a affirmé le ministre, précisant que l'objectif de cette démarche est de réduire la facture énergétique, dont le montant annuel s'élève à 27 milliards de dinars.

Le plan tracé par le secteur pour l'année 2020 porte également sur l'alimentation des écoles primaires en énergie solaire, le ministère de l'Intérieur aspire à ce que le nombre d'écoles fonctionnant avec ce type d'énergie représente 30% du nombre global des établissements primaires à l'échelle nationale.

Dans le but de rationaliser la consommation d'énergie, les lampes classiques seront remplacées par des lampes économiques, à travers l'ensemble des structures relevant du secteur, entre autres mesures prévues dans ce sens. Revenant à l'aménagement du territoire, il a indiqué que sept études prospectives étaient en cours d'élaboration, en prévision de leur soumission au Gouvernement.

A cette occasion les membres de la commission des finances ont exprimé leurs préoccupations inhérentes au transport et à la cantine scolaire, notamment dans les zones éloignées, en sus de la distribution équitable des logements sociaux entre autres dossiers.

APS

GOUVERNEMENT

Conseil interministériel consacré à la promotion de la recherche et du développement dans les entreprises et à la valorisation des résultats de la recherche scientifique

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui a présidé, samedi, une réunion du Conseil interministériel consacrée à l'examen de la question de la promotion de la recherche et du développement dans les entreprises économiques publiques et de la valorisation des résultats de la recherche scientifique, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Ont pris part à cette réunion, les ministres de l'Intérieur, de l'Energie, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la Formation et de l'enseignement professionnels, de l'Industrie, de l'Agriculture, des Travaux publics, des Transports, du Travail et de l'Environnement, le secrétaire général des ministères des Finances, de la Poste, du Commerce, des Ressources en eau et du Tourisme, et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur.

A cette occasion, M. Bedoui a écouté l'exposé du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les interventions des ministres et du Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur, qui ont mis en avant le «grand potentiel humain et matériel de notre pays en matière de recherche scientifique et de développement technologique», précisé le communiqué.

L'Algérie compte plus de 36.000 chercheurs en activité à travers 1.470 laboratoires de recherche et les centres de recherche que compte le territoire national, lesquels sont encadrés par plus de 2.600 chercheurs permanents, sans parler du volume de recherches et de publications réalisées, indique la même source, soulignant que tout ce potentiel «est sous-exploité par le secteur économique et les entreprises publiques en particulier».

Il ressort de l'exposé que 357 travaux de recherche peuvent être exploités immédiatement par nombre de secteurs économiques, a ajouté le communiqué, insistant sur l'impératif d'accorder tout l'intérêt

nécessaire à ces recherches pour qu'elles contribuent au renforcement des liens de coopération et d'échange entre la Recherche scientifique et les entreprises économiques publiques.

A l'issue de cet exposé, le Premier ministre a affirmé que le Gouvernement «est pleinement conscient que la Recherche scientifique est un pilier essentiel pour le progrès de notre pays face aux défis qu'il connaît», ajoutant qu'«un énorme fossé existe entre l'entreprise économique et la Recherche scientifique, d'autant que cette activité doit être au cœur du système économique, et de ce fait, il importe de promouvoir la place de la recherche scientifique et du chercheur, tout en valorisant ces atouts».

M. Bedoui a préconisé «la nécessité que les entreprises économiques, notamment publiques, d'accorder un intérêt particulier à l'activité de recherche dans l'objectif de diversifier leurs produits et faire face à la concurrence dans la recherche et le développement sont le principal moteur, pour peu que toutes les compétences de la recherche tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays soient intégrées dans le cadre de cette dynamique».

A ce titre, le Conseil interministériel a adopté la feuille de route proposée par les experts de la Recherche scientifique et du développement technologique, laquelle vise essentiellement à mettre en place des principes en vue de permettre une véritable relance de l'utilisation des résultats de la Recherche scientifique dans tous les secteurs d'activité, la réactivation des mécanismes de partenariat entre le monde de la recherche et l'entreprise économique.

Le communiqué des services du Premier ministre a

indiqué que le Premier ministre a donné des instructions dans ce sens, à l'effet de la concrétisation des décisions immédiates suivantes, en têtes desquelles la mise en place d'un nouveau cadre juridique pour l'activité du chercheur au sein de l'entreprise économique, à même de lui assurer toutes les garanties et tous les avantages incitatifs en accord avec la place qui doit lui être réservée.

Les décisions ont également porté sur la possibilité de permettre au chercheur de créer des Spin-off en vue de concrétiser le résultat de sa recherche sur le terrain, à l'image de ce qui se fait à l'échelle mondiale, dans le cadre de l'encouragement de l'entrepreneuriat et l'innovation dans le domaine économique et la nécessité de créer des unités de recherche et de développement au niveau des toutes les entreprises économiques, dont la mission principale est de déterminer la stratégie de l'innovation et du développement des produits de l'entreprise et de piloter des programmes de recherches et de développement, tout en renforçant les unités de recherche existantes actuellement au niveau de certaines entreprises et tout en les relançant.

Par ailleurs, le Premier ministre a donné des instructions faisant obligation aux entreprises bénéficiaires de réaliser des investissements à la faveur des avantages et mesures incitatives institués par l'Etat pour promouvoir la recherche et du développement, lesquels doivent être mentionnés dans des cahiers de charges.

Ces entreprises seront également invitées à créer une plateforme informatisée pour la coopération intersectorielle en matière de recherche scientifique. Les entreprises publiques économiques sont appelées à élaborer et présenter



leurs rapports annuels sur le bilan et les perspectives de la recherche et du développement au sein de l'entreprise.

Ces rapports doivent être validés par les instances délibérantes et présentés devant le conseil des participations de l'Etat (CPE), dans l'objectif de «renforcer la place de la recherche et du développement dans le secteur public commercial».

Entre autres instructions, la mise en place d'un cadre de partenariat entre les entreprises économiques et le secteur de la recherche scientifique, notamment à travers la constitution d'équipes de recherche mixtes et la qualification des centres de recherche nationaux devant veiller à la conformité des produits et services résultant de la valorisation de la recherche et du développement aux standards en vigueur, ajoute la même source.

Afin de garantir la mise en oeuvre de ces instructions dans les meilleurs délais, le Premier ministre a décidé de mettre en place un groupe de travail multisectoriel au niveau du Premier ministre, composé de représentants des secteurs concernés et élargi à l'Association professionnelle des banques et Etablissements financiers (ABEF).

Ce groupe de travail sera chargé de l'examen et de la proposition de mesures juridiques et pratiques pour la concrétisation de ces décisions, a conclu le communiqué.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SALAH EDDINE DAHMOUNE «Plus de 14 millions de passeports biométriques et plus de 16 millions de cartes d'identité biométriques délivrés à ce jour»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a indiqué dimanche que plus de 14 millions de passeports biométriques et plus de 16 millions de cartes d'identité biométriques avaient été délivrés à ce jour.

Présentant un exposé détaillé devant les membres de la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de budget 2020 de son secteur, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2020, M. Dahmoune a précisé que depuis le lancement de la numérisation des documents administratifs, «14.720.000 passeports biométriques ont d'ores et déjà été délivrés», ajoutant que deux (2) millions d'autres le seront en 2020.

Le ministre a en outre fait savoir que 16.800.000 cartes d'identité biométriques avaient été délivrées à ce jour, ajoutant

que ce chiffre atteindra plus de 21 millions de cartes en 2020.

L'accent sera mis en 2020 sur le développement des applications de cette carte d'identité biométrique pour qu'elle puisse couvrir tous les services électroniques proposés aux citoyens par l'ensemble des secteurs.

Quant aux permis de conduire biométrique en cours de généralisation, M. Dahmoune a fait état de la délivrance de 300.000 permis de ce type, ajoutant qu'un (1) million de cartes grises électroniques devaient être délivrées en 2020.

Registre national de la population dans le cadre du projet de E-Gouvernement

Le premier responsable du secteur a, par ailleurs, annoncé la mise en service, en 2020, du Registre national de la population qui se veut une plateforme per-

mettant de collecter toutes les données se rapportant à l'identité des citoyens au sein d'une même base de donnée exploitable par les différents secteurs dans le cadre de la concrétisation du projet de E-Gouvernement.

Une base de données nationale sur la situation sociale des citoyens verra également le jour l'année prochaine au titre de la nouvelle politique du Gouvernement en matière de soutien social, selon les précisions du ministre.

La mise en place d'une stratégie de modernisation de l'administration pour en faire une E-administration est l'un des axes abordé en détail par M. Dahmoune devant les membres de la commission des finances de l'APN qui ont salué à l'unanimité les progrès réalisés en la matière, soulignant qu'il s'agissait de l'une des plus importantes réalisations de ces dernières années.

AQUACULTURE

Des facilitations accordées à plus de 40 investisseurs pour la fabrication des outils de pêche

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Cherif Omari, a affirmé dimanche à Alger que plus de quarante opérateurs ont bénéficié des facilitations accordées par l'Etat pour investir notamment dans la fabrication des outils de pêche.

S'exprimant lors d'une rencontre du Conseil national de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture, M. Omari, a indiqué que l'Etat a accordé des facilitations à plus de 40 investisseurs pour la fabrication des outils de pêche, ce qui permettra, selon lui, la promotion des capacités de production et la création d'emploi notamment au profit des jeunes.

Il a ajouté que son département continue à exploiter le secteur de manière «durable et rationnelle» pour contribuer davantage à la diversification de l'économie nationale.

Il a précisé dans ce sens, que des instructions ont été données récemment par le Premier ministre visant «l'exploitation rationnelle et durable» du secteur de la pêche afin qu'il contribue efficacement à la diversification de notre économie et la création d'emploi.

Il a rappelé que le secteur avait bénéficié de plusieurs investissements liés notamment aux infrastructures pour assurer sa promotion, précisant que ce secteur demeure «stratégique» vu sa grande contribution dans la

création de richesse. «Nous œuvrons à promouvoir davantage le secteur de la pêche et son exploitation de manière «rationnelle et durable».

Nous œuvrons à redynamiser et promouvoir l'Economie Blue, la formation et l'exploitation des capacités de recherche et des innovations» a-t-il dit.

Par ailleurs, il a précisé que cette rencontre avec les cadres et représentants du secteur de la pêche, permettra d'étudier les problèmes que rencontrent les pêcheurs pour tracer une feuille de route en vue de les apliner.

M. Omari a considéré que ce genre de rencontres contribuera efficacement à la levée des obstacles qui freinent le développement du secteur, et créer aussi un espace d'échange et de partage entre les responsables du secteur et les intervenants dans cette filière.

En outre, il a annoncé l'organisation du salon international de la pêche et de l'aquaculture qui va se tenir le 6 novembre prochain à Oran avec plus de 100 participants nationaux et étrangers issus de 11 pays.



Ce salon qui verra la participation de l'Egypte comme «Invité d'honneur», permettra entre autres, d'exposer les importantes réalisations du secteur de la pêche, promouvoir les capacités de coopération internationale et l'échange des expériences.

Interrogé par la presse sur les brevets de pêche au large, M. Omari a affirmé que les textes sont en cours de publication afin d'assurer aux pêcheurs toutes les procédures judiciaires légales.

Dans ce sens, il a affirmé que l'Algérie a les compétences et la maîtrise nécessaires pour procéder à la pêche au large, tout en insistant sur la formation des pêcheurs.

Concernant la gestion des ports de pêche, M. Omari a indiqué que son secteur œuvre à développer une situation de référence pour permettre aux professionnels de travailler dans une harmonie globale notamment avec le secteur des transports.

GHARDAÏA:

Encourager les manifestations culturelles pour la promotion du tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a appelé dimanche depuis El-Menea (Ghar-daïa) à encourager l'organisation de manifestations culturelles, Maoussems et fêtes locales pour la promotion du tourisme et de l'artisanat. Ces manifestations locales constituent un véritable levier de développement économique, générateur de richesses, a souligné le ministre au terme d'une visite de travail dans la région.

L'organisation de ces manifestations, maoussems et fêtes locales, à l'exemple de la fête du ksar d'El-Golea ou la fête du méhari, est à même de renforcer l'attractivité de la région et de valoriser son patrimoine matériel et immatériel, a-t-il précisé en soulignant la ferme volonté des pouvoirs publics de «développer la région à tous les niveaux». L'importance que revêt la coordination entre les différents secteurs concernés afin de promouvoir le secteur touristique a été également soulignée par le ministre qui précise que l'artisanat est une composante importante de la culture nationale.

Connue par l'hospitalité légendaire de sa population, sa richesse culturelle, son art culinaire, son potentiel touristique énorme et sa position géographique, la wilaya de Ghar-daïa est incontestablement «une destination touristique par excellence», a relevé M. Benmessaoud.

Il a également mis l'accent sur la diversité naturelle et culturelle qui marque la région et en fait un territoire propice pour le développement des activités touristiques, appelant à accorder une attention particulière au développement des activités culturelles enrichissant l'offre touristique.

«Il va sans dire que la préservation et le rayonnement de l'héritage culturel occupent une place de choix dans le développement du tourisme de la région d'El-Menea connue aussi pour sa diversité biologique de son écosystème et sa zone humide «Sabhha El-Malleh» classée zone humide d'importance internationale en 2004 au titre de la convention de Ramsar.

Auparavant le ministre a visité un complexe thermal dans la localité de Zelfana avant de se rendre dans la wilaya déléguée d'El-Menea où il a inspecté le jardin «Maata Moulana», le musée d'El-Menea et l'hôtel El-Boustane.

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME: 76 correspondants bénéficient de sessions de formation dans le domaine

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki a annoncé, dimanche à Alger, l'organisation prochaine de «sessions de formation» au profit des 76 correspondants locaux du Conseil en vue de perfectionner l'exercice de leurs missions de signalement de toute violation des droits de l'Homme constatée sur le terrain.

«Les 76 correspondants locaux du Conseil à travers le pays bénéficieront de sessions de formation», dans le domaine de la promotion des droits de l'Homme, en vue d'exercer leurs missions consistant à collaborer avec le délégué régional, pour la collecte et la synthèse de toutes les données à même de garantir au Conseil d'exercer ses missions, notamment dans le domaine du contrôle, de signalement et d'évaluation», a indiqué Mme Benzerrouki lors de sa première rencontre avec les correspondants locaux.

Le CNDH est une instance constitutionnelle activant dans le cadre de la Loi, a-t-elle affirmé, ajoutant que, de ce fait, le Conseil «ne peut prendre aucune mesure concernant les droits de l'Homme qu'après signalement ou constat observé par l'un des membres de l'instance sur un cas de violation, a-t-elle expliqué.

Rappelant que le CNDH avait été destinataire du 2 janvier à septembre 2019, de «plus de 700 plaintes et requêtes, dont 500 ont été prises en charge», portant notamment sur le logement et l'emploi, Mme Benzerrouki a assuré que tous les efforts du Conseil, avec toutes ses délégations, se jettent sur l'améliorer du classement international de l'Algérie dans le domaine des droits de l'Homme. Pour sa part, le président de la Commission permanente des Affaires juridiques du Conseil, Fadli Idrissi a animé une conférence dans laquelle il a abordé les conditions ayant précédé la parution de la toute première Proclamation universelle des droits de l'Homme (décembre 1948).

Les rédacteurs de la Proclamation du 1er Novembre 1954 furent les précurseurs à défendre «le droit à la liberté» contenu dans le Pacte mondial adopté par la Communauté internationale en 1966, a-t-il rappelé.

HABITAT

98 milliards DA consacrés à l'aménagement de lotissements sociaux dans les Hauts-Plateaux et le Sud

Une enveloppe de 98 milliards DA a été consacrée au titre du programme de 2020 pour l'aménagement des lotissements sociaux destinés à l'auto-construction dans les Hauts plateaux et dans le Sud du pays, a annoncé dimanche à Nâama le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud.

«C'est une importante enveloppe financière est destinée à l'achèvement du raccordement de 1.450 lotissements sociaux totalisant 352.000 terrains à bâtir aux réseaux de voirie», a indiqué le ministre lors d'une visite d'inspection dans la wilaya.

Les travaux ont nécessité, au titre du programme de l'exercice en cours, une dotation de l'ordre de 92 milliards DA, a-t-il fait savoir.

Pour permettre aux bénéficiaires des terrains d'entamer la réalisation de leurs habitations, le Gouvernement avait procédé, la semaine dernière, à l'octroi d'aides destinées à ce mode d'habitat estimées à 1 million DA par bénéficiaire d'un lot à bâtir dans le Sud et à 700.000 DA dans les Hauts plateaux, a indiqué le ministre.

M. Beldjoud a présidé, à la maison de la culture du chef-lieu de wilaya dans le cadre de la célébration du 65e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, une cérémonie de remise symbolique des clés de 1.072 logements publics locatifs (LPL) et des affectations de 200 aides à l'habitat rural et de 486 lots d'auto-construction.

En inspectant les chantiers de réalisation de 250 logements promotionnels aidés (LPA) à Nâama, le ministre a déclaré que «le citoyen a le droit d'avoir un logement décent aux normes requises», faisant savoir qu'il avait instruit les services du Contrôle technique de construction (CTC) d'être rigoureux après l'élargissement de leurs pré-

rogatives d'intervention en matière de contrôle des gros Œuvres et des finitions aux chantiers.

Kamel Beldjoud a également indiqué que des commissions de son département ministériel, installées pour le contrôle des chantiers dans les derniers mois, ont inspecté plus de 500.000 logements en cours de réalisation au niveau national et ont proposé des mesures à l'encontre de ceux ayant commis des infractions aux cahiers des charges et son travail continu pour corriger les incohérences et prendre des mesures stipulés par la loi contre les entrepreneurs qui ne respectent pas la qualité de réalisation des projets.

En inspectant l'aménagement d'un tronçon du chemin de wilaya (CW 1) et un lotissement de 271 terrains et les travaux de réalisation de sièges des directions de l'habitat et du trésor public à Nâama, le ministre a exhorté les entrepreneurs chargés des projets à respecter les délais des contrats et la qualité des travaux.

Il a insisté, par la même occasion, sur la conception de cités dotés de structures d'accompagnement et le renforcement des chantiers pour la réception des projets dans les brefs délais impartis surtout ceux d'infrastructures scolaires.

Le ministre a aussi tenu à rassurer que le financement des programmes d'habitat, tous programmes confondus, et d'infrastructures éducatives dans les wilayas est pris en charge, rappelant que son département ministériel a décidé d'octroyer ces programmes à des entreprises et bureaux d'étude nationaux et de l'utilisation des matériaux de construction locaux sans le recours à l'importation.

Dans la commune d'Aïn sefra, il s'est enquis de l'opération d'aménagement du «boulevard Béchar» limitrophe à la gare routière des voyageurs, long de 6,6

kilomètres, dotée d'une enveloppe de 200 millions DA et qui enregistre actuellement le lancement des travaux de la seconde tranche.

Après avoir visité un lot de 298 logements location/vente, le ministre s'est enquis des travaux de réalisation d'un lycée d'un coût de 440 millions DA pour remplacer le lycée «Abdelhamid Ibn Badis» réalisé en préfabriqué.

Sur place, il a exprimé son désaccord quant aux délais spécifiés dans le cahier des charges pour la réalisation de certains établissements scolaires dans la wilaya, déclarant que des délais de 12 à 15 mois ne sont pas acceptables et qu'il faut les réduire, choisir des entreprises compétentes et doubler le temps de travail des chantiers.

Le ministre a indiqué, au passage, que certaines wilayas sont pionnières dans ce domaine et ont achevé et livré un groupe scolaire de 12 classes, par exemple, en quatre mois.

En outre, Kamel Beldjoud a mis l'accent sur la réservation de rampes d'accès pour les personnes handicapées aux entrées des structures administratives et d'habitat, tout en valorisant les efforts consentis pour combler le déficit en matière d'infrastructures scolaires intégrées dans les nouvelles cités et les zones éloignées et frontalières pour rapprocher les élèves des établissements éducatifs.

A ce propos, il a fait part de l'ouverture de 656 établissements scolaires nouveaux lors de la rentrée 2019/2020. Le ministre a achevé sa visite dans la wilaya en inaugurant un nouveau CEM au chemin de Tesmoulina, a inspecté les travaux de réalisation d'un lycée à la nouvelle ZHUN prévu d'être réceptionné au début de l'année scolaire prochaine et a posé la première pierre de construction de 250 logements promotionnels aidés (LPA) à Mécheria.

ORAN : Vers le recours à la SEOR pour traiter certains déchets industriels

La direction de l'environnement de la wilaya d'Oran compte combler le manque d'opérateurs spécialisés dans le traitement des déchets spéciaux (DS) et déchets spéciaux dangereux (DSD) par le recours à la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) dans le cadre d'une convention, a-t-on appris dimanche de la directrice locale de l'environnement. «Le manque d'opérateurs spécialisés dans le traitement des déchets industriels nous a conduit à réfléchir sur une éventuelle collaboration avec la SEOR qui dispose de moyens et de savoir-faire en la matière», a indiqué Samira Dahou à l'APS.

Cette situation conduit les industriels à sous-traiter avec des opérateurs non spécialisés et souvent «peu fiables» qui se débarrassent parfois des déchets dans la nature, a-t-elle déploré.

Le constat a été fait suite à la création d'une commission de wilaya pour le contrôle de rejets industriels en juin dernier. La commission a déjà adressé une quinzaine de mises en demeure à des industriels qui rejettent leurs déchets dans des plans d'eau, a-t-elle fait savoir. La zone d'activité d'Oued Tlélat a été la première à faire l'objet d'un contrôle qui a abouti à l'établissement de 12 mises en demeure sur les 30 industriels qui l'occupent. La majorité des industriels recourent aux services d'opérateurs non spécialisés dans le traitement de déchets industriels. Ces derniers collectent et déversent leurs déchets en milieux naturels dans des zones humides notamment, a déploré Samira Dahou. Une convention avec la SEOR est en mesure de régler le problème en partie et les industriels auront un opérateur fiable à qui s'adresser pour un certain nombre de déchets, a-t-elle soutenu.

INDUSTRIE

Elaboration de plus de 10.000 normes relatives aux produits algériens

L'Institut algérien de normalisation (IANOR) a élaboré plus de 10.000 normes relatives aux produits algériens industriels, commerciaux et sociaux, a dévoilé, dimanche à Boumerdes, le directeur général de la compétitivité industrielle auprès du Ministère de l'Industrie et des Mines, Abdelaziz Kend.

«Nous avons dépassé le seuil de 10.000, en ayant atteint près de 10.200 normes (ou spécifications) actuellement, ce qui a contribué dans l'élargissement de la palette des normes algériennes relatives aux différents produits», a indiqué, dans une déclaration à l'APS Abdelaziz Kend, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'année pédagogique à l'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED) de Boumerdes.

Assurant que «le dépassement de ce seuil est le fruit du travail des cadres et compétences de l'IANOR», il a ajouté que ces normes englobent tous les «aspects de la vie du citoyen et de l'entreprise en général». «Ces normes ont été mises au point par des commissions techniques mixtes englobant différents secteurs (industrie, commerce, administration, société)», a-t-il, précisé, par ailleurs.

L'organisme algérien d'accréditation (Algerac) a obtenu sa «reconnaissance» internationale en tant qu'«organisme national d'accréditation reconnu par ses pairs européens», a fait savoir, en outre, le même responsable, soulignant

par là, que les attestations de conformité délivrées en Algérie sont «désormais reconnues à l'échelle internationale».

Un fait qui «allège énormément les procédures d'accréditation et de conformité», s'est-il félicité. «Cet allègement des procédures de contrôle et de conformité permettra un gain de temps en matière d'exportation des produits algériens et partant une réduction de leurs frais, susceptible de les rendre plus compétitifs au niveau de différents marchés», a estimé M. Kend.

Concernant le respect des droits de la propriété industrielle, le responsable a fait part d'une action initiée par le Ministère de l'Industrie et des Mines, pour la réalisation de centres de soutien technologiques et d'innovation.

«Quelque 72 centres de ce type ont été réalisés, à ce jour, au niveau d'universités et entreprises publiques et privées dans une vingtaine de wilayas du pays», a-t-il fait savoir, expliquant qu'il s'agit de structures de recherches et d'innovation considérées, selon lui, comme des «points de communications» entre l'université, les centres de recherches et les entre-



prises. Toujours au titre de l'amélioration du climat des affaires en Algérie, M. Kend a signalé l'entrée en activité, en février dernier, du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Le 6ème du genre à l'échelle mondiale, Abdelaziz Kend, qui représentait le ministre de l'Industrie et des Mines à cette manifestation, s'est félicité de la tenue de cette cérémonie «devenue une tradition annuelle reflétant la bonne image de cet institut national (INPED) et son rôle d'importance dans la formation et qualification des ressources humaines des secteurs industriel et économique», a-t-il

soutenu. Il a, également, affirmé le soutien de son département ministériel à ce type de structures, au titre des «efforts d'encouragement des compétences nationales à aller de l'avant en matière d'innovation, en vue de contribuer dans la relance de la production nationale et de la productivité».

La manifestation, organisée sous le thème de la «numérisation», a englobé l'animation d'une série de communications thématiques, en présence de représentants des services des ressources humaines et cadres de nombreuses entreprises et organismes concernés, outre des chercheurs et universitaires du domaine.

CHANGE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 27 au 2 novembre, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 117,74 DA à l'achat et à 124,93 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 131,06 DA à l'achat et de 139,11 DA à la vente. A rappeler que sur la semaine dernière (20 au 26 octobre 2019), la valeur était fixée à 118,00 DA à l'achat et à 125,21 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 130,71 DA à

l'achat et de 138,72 DA à la vente. Il y a un mois (la semaine allant du 29 septembre au 5 octobre), la valeur du DOLLAR était fixée à 118,54 DA à l'achat et à 125,78 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 129,98 DA à l'achat et de 137,94 DA à la vente. Il y a une année (du 28 octobre au 3 novembre 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 117,29 DA à l'achat et à 124,45 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 133,61 DA à l'achat et de 141,79 DA à la vente.

==Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 27 octobre au 2 novembre 2019 ==

Billets de banque	Achat	Vente	Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	117,74	124,93	1 USD	118,94	124,93
1 EUR	131,06	139,11	1 EUR	132,39	139,11
1 CAD	89,99	95,51	1 CAD	90,90	95,51
1 GBP	151,79	161,12	1 GBP	153,33	161,12
100 JPY	108,37	115,00	100 JPY	109,47	115,00
1 SAR	31,39	33,31	100 CHF	12.004,39	12.615,58
1 KWD	387,44	411,91	100 SEK	1.241,14	1.304,08
1 AED	32,06	34,02			
100 CHF	11.883,74	12.615,58			
100 SEK	1.228,66	1.304,08			
100 DKK	1.754,44	1.861,82			
100 NOK	1.291,21	1.370,49			

TIZI-OUZOU :

Prévision de mise en culture de près de 8000 ha de céréales

Une superficie de près 8000 ha a été réservée cette année, à travers certaines localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour la mise en culture de différents types de céréales, a-t-on appris, dimanche de la direction locale des services agricoles (DSA). Selon les chiffres communiqués par la chargée de la filière céréalière au niveau de la DSA, Soraya Ladaouri, à l'occasion du lancement ce dimanche, à l'exploitation de Adi Cherif, de la campagne labours-semailles 2019/2020, cette superficie est en hausse comparativement à celle emblavée durant la saison dernière où la superficie semées a été de 7272 ha.

Sur l'ensemble de la superficie, 7200 ha sont destinés à recevoir des semences de blé dur, 130 ha du blé tendre, 450 ha d'orge et 120 ha d'avoine, a-t-on appris du DSA Laib Makhlouf qui a souligné que tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne céréalière, observant que pour cette année une instruction tech-



nique a été donnée aux agriculteurs de semer plutôt que d'habitude soit avant la mi-novembre afin de faire face aux aléas climatiques et d'éviter le stress hydrique du printemps. Ce même responsable a

observé que les semences sont disponibles en quantité suffisante au nouveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draa Ben Khedda. Plus de 15200 qx de blé dur et 1600 qx de blé ten-

dre sont réservés pour cette campagne, a observé M. Laib qui a ajouté que les agriculteurs vont bénéficier d'un accompagnement technique afin qu'ils puissent améliorer leur itinéraire technique et réaliser des rendements importants.

Ce même responsable a rappelé que durant la saison 2018/2019, le rendement moyen de la wilaya a été de 20 qx/ha, deux céréaliculteurs ont réalisé un exploit. Des rendements de pointe importants qui ont dépassé de la moyenne de wilaya de plus de 100% ont été enregistrés à Draa El Mizan où un rendement de 50 qx/ha a été réalisé en blé dur (variété Siméto) et à Fréha avec une production de 40 qx/ha en blé tendre (variété HD-1220).

Des regroupements de céréaliculteurs au niveau des exploitations de ces deux agriculteurs performants, sont prévus par la DSA pour un échange d'expérience et de savoir faire, a indiqué M. Laib.

CACOBATPH: Généralisation de l'indemnisation du chômage lié à la canicule à toutes les wilayas du pays

L'indemnisation du chômage lié à la canicule au profit des employés des secteurs de bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique sera généralisée à l'ensemble des wilayas du territoire national, et ce en vertu d'une convention signée, dimanche à Alger, entre la Caisse Nationale des Congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) et l'Office national de météorologie (ONM).

La CACOBATPH avait lancé en 2016 l'indemnisation du chômage lié à la canicule dans les wilayas du grand sud, puis dans les Hauts-plateaux en 2017, vu les conditions climatiques que connaissent ces régions. Cette indemnisation sera généralisée à l'ensemble des wilayas du pays à partir de l'été prochain.

Président la cérémonie de signature, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam a indiqué que «cette mesure est à même de protéger les travailleurs des risques liés à la canicule lors de l'exercice de leurs fonctions au niveau des chantiers de bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique».

Cette indemnisation s'inscrit

dans le cadre des œuvres de la protection sociale en faveur des travailleurs affiliés au système de sécurité sociale, a-t-il fait savoir, soulignant que «l'Algérie est le seul pays africain et arabe qui a adopté le système d'indemnisation du chômage lié aux intempéries».

Dans une déclaration à la presse, le directeur général de la CACOBATPH, Abdelmadjid Chikakri a précisé que le nombre de bénéficiaires de cette indemnisation au niveau national devrait atteindre 50.000 employés dans le secteur de bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique». Dans ce cadre, M. Chikakri a fait état de 58.000 entreprises affiliées à la CACOBATPH regroupant plus d'un million de travailleurs.



OUARGLA : Conjuguer les efforts pour appliquer les nouvelles procédures d'emploi dans le Sud

Les participants à une journée d'étude dédiée à la vulgarisation de la circulaire interministérielle du 11 janvier 2017, ont mis en avant l'importance d'une conjugaison des efforts pour appliquer les nouvelles procédures de sélection et de recrutement ainsi que le renforcement de la formation par l'apprentissage dans les wilayas du Sud.

Le directeur de l'Emploi de la wilaya d'Ouargla a souligné, dans une intervention explicative de la circulaire, la nécessaire contribution de tous les acteurs du secteur de l'Emploi pour la mise en œuvre effective, au début du mois de novembre prochain, de ces procédures. M. Bouâmama Daki a fait savoir, à ce titre, que la wilaya d'Ouargla a été retenue, après celle d'Illizi, comme région "pilote" pour la mise en œuvre de ces procédures visant à résoudre le problème du chômage dans la région ainsi qu'à assurer une gestion ferme et transparente du marché de l'emploi en vue de faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi dans la région.

Evoquant les contraintes entravant le dossier de l'emploi dans la wilaya d'Ouargla, une wilaya qui connaît un grand nombre de mouvements de protestations, le responsable a indiqué qu'elles étaient inhérentes à certains obstacles et conditions difficiles à remplir imposées par certaines entreprises dans leurs offres de travail. Les agences de l'Emploi dans la wilaya d'Ouargla sont face à de sérieux défis en termes de gestion et d'intermédiation dans l'opération de recrutement et d'octroi de facilités aux demandeurs d'emploi, leur permettant d'obtenir un poste de travail en fonction des offres existantes, a-t-il signalé. M. Daki a, dans ce cadre, fait état du déroulement à l'avenir des examens de sélection pour les offres d'emploi au niveau des centres de formation professionnelle à Ouargla, Hassi-Messaoud et Touggourt, sous la supervision d'une commission composée des représentants du wali, de la direction de l'Emploi, de l'inspection du travail, du centre de la formation professionnelle et de l'agence de l'emploi de la

wilaya pour suivre le déroulement des examens. Il a fait part également de la mise en place prochainement d'une cellule chargée de l'accueil, par voie électronique (Email), des offres de travail au niveau de l'agence de l'Emploi de la wilaya dans le but d'hâter l'étude des offres et de l'organisation des examens et de sélection. Les nouvelles procédures de sélection et de recrutement de la main d'œuvre, et du renforcement de la formation par l'apprentissage dans les wilayas du Sud, prévues dans la circulaire interministérielle, concernent les wilayas d'Adrar, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, El-Oued, Laghouat, Ghardaïa et Tindouf, a rappelé le responsable. Organisée à l'initiative de la direction de l'Emploi de la wilaya d'Ouargla, la journée d'étude, qui a eu pour cadre l'université Kasdi Merbah, s'est déroulée en présence de représentants des entreprises nationales et étrangères, de société de sous-traitance activant dans la région, en plus des associations concernées par le dossier de l'emploi.

TOURISME Projet de réalisation de 8 quais flottants à El Djemila d'Alger

L'entreprise de gestion des ports et des abris de pêche d'Alger (EGPP) œuvre à la concrétisation d'un projet de réalisation de huit (08) quais flottants au port de El Djemila (ex-La Madrague) à Ain Benian, à l'ouest d'Alger, dont l'entrée en service est prévue en début de la saison estivale 2020, a-t-on appris, dimanche, auprès d'un responsable du port.

L'EGPP s'attèle actuellement à la finalisation de l'étude d'un projet d'équipement du bassin en huit (08) quais flottants, afin de lancer les travaux dans les plus brefs délais pour leur mise en service en début de la prochaine saison estivale (2020), a précisé à l'APS M. Dahmane Zinedine responsable au port d'El Djemila.

Soulignant que le budget initial s'élevait à quelque 6 milliards

de centimes, il a fait savoir que l'importance des quais flottants réside en l'organisation de l'entrée et de l'accostage des embarcations et barques de façon à permettre d'accueillir un plus grand nombre. L'ouverture des quais flottants au public, pour se promener et être au contact des pêcheurs, se fera suivant un programme bien précis, ajoute M. Dahmane. Il a rappelé, dans ce sens, le premier projet ayant permis la réalisation d'un quai pilote, il y a trois années, et qui a montré largement sa pertinence, ajoutant que les travaux seront lancés dès la disponibilité du budget.

D'autre part, l'administration du port poursuivra sa coopération avec les artisans à travers l'ouverture d'espaces d'expositions et de vente des différents produits artisanaux au niveau du



port, avec le lancement de la prochaine saison estivale, tout comme la saison écoulée, a-t-il indiqué ajoutant que le but est la relance du tourisme local ainsi que l'encouragement du produit traditionnel algérien aux fins de sa promotion.

A rappeler que le Port de plaisance d'El Djemila a reçu, selon les chiffres des services de la commune d'Ain Benian, lors de

la saison estivale, notamment pendant le mois de Ramadhan, quelque 3.000 visiteurs par jour, d'autant plus que l'existence de la gare du transport maritime urbain reliant le port à la Pêche port d'Alger, a contribué à l'augmentation de l'affluence vers cette structure qui s'est transformée, en peu d'années en une destination touristique maritime "par excellence".

TRANSPORTS Le projet de voie ferrée Laghouat-Djelfa livré avant la fin de 2020

Le projet du chemin de fer reliant Laghouat à Djelfa sur une distance de 110 km sera livré avant la fin de l'année 2020, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya de Laghouat. Inscrit au titre du programme quinquennal de développement 2014/2019, le projet, dont les travaux de réalisation ont atteint un avancement de 70%, sera livré dans les délais impartis, a-t-on précisé. S'agissant des structures d'accompagnement du projet, les services de la wilaya font état d'un taux d'avancement de respectivement 25 et 20% pour ce qui est de la réalisation des gares de voyageurs et de marchandises, et autant pour l'ouvrage d'art enjambant Oued M'zi et la route menant à la ville de Laghouat. Le wali de Laghouat Abdelkader Bradai a, lors d'une tournée d'inspection au chantier de ce projet économique et commercial, mis l'accent sur le respect de la qualité des travaux et des matériaux de construction utilisés et des délais de réalisation. La réalisation du projet de la ligne ferroviaire Djelfa-Laghouat a été confiée au groupe Cosider, alors que le suivi technique est assuré par des bureaux d'études nationaux, selon les services de la wilaya.

TISSEMSILT: Plaidoyer pour l'exploitation des terres en jachère pour diversifier la production agricole

Les participants à une rencontre sur «la situation de la sécurité alimentaire dans la wilaya de Tissemsilt», ont plaidé dimanche pour l'exploitation des terres en jachère pour améliorer et diversifier la production agricole. Le directeur des services agricoles, Ali Fenazi a insisté, lors de cette rencontre tenue à Tissemsilt au terme des journées d'information sur la sécurité alimentaire, sur l'exploitation des terres en jachère de la wilaya et en maraîcher et arboriculture fruitière, appelant les agriculteurs qui activent dans la périphérie des barrages et des retenues collinaires à s'y impliquer. La chef du bureau sensibilisation et vulgarisation agricole de la DSA, Fatima Brik a indiqué que la wilaya recèle plus de 45.000 hectares de terres en jachère inexploitées depuis plusieurs années, affirmant qu'en cas d'exploitation de ces terres, la production agricole pourra satisfaire et assurer une auto-suffisance dans la région notamment en maraîchers et légumes secs.

TIZI-OUZOU: La cérémonie de remise des prix aux villages les plus propres reportée

La cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours Rabah Aïssat des villages les plus propres prévue ce lundi 28 octobre est reportée au 06 novembre prochain, ont indiqué samedi à Tizi-Ouzou les organisateurs de cette manifestation.

Dans un communiqué publié en début de soirée sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a affirmé que la cérémonie est «reportée au mercredi 06 novembre 2019 à 10h au niveau du Théâtre Régional Kateb Yacine».

La raison de ce report, a-t-on souligné de même source, est l'appel à une «grève» lancé par la confédération des syndicats autonomes (CSA) pour ce jour-là.

Quelques 57 villages ont pris part à cette 7ème édition de ce concours instauré en 2006, qui récompensait chaque année le village le plus propre au niveau de la wilaya et qui est passé à 10 villages récompensés depuis la dernière édition.

ORAN: Introduction de l'expérience de magnétisation dans l'irrigation du maraîcher

La technique d'irrigation par magnétisation pour traiter la salinité a été introduite par l'institut technique des cultures maraîchères et industrielles de Hassi Bounif (est d'Oran), a-t-on appris auprès de cet établissement.

Cette expérience s'appuie sur le procédé «Delta water» dans la plantation de la tomate et du melon dans un champ protégé sur une superficie de 1.080 mètres carrés, a indiqué une agronome de cette station d'essai de cet institut.

Cette technique a été adoptée depuis trois ans dans les serres multi chapelles où elle a été testée la première année sur la culture de la tomate sur une surface de 1.080 m² et la deuxième année sur la moitié de cette surface pour la tomate et l'autre moitié pour le melon, a fait savoir Bedani Hadjira. L'agronome a signalé que cette expérience se poursuit cette année.

Le type de légume à tester n'est pas encore défini et sera toujours sur un champ protégé à la même surface.

Cette nouvelle technique originaire du Japon en matière d'irrigation des maraîchers favorise le traitement de la salinité, surtout que les terres à l'Ouest du pays confrontent le phénomène de montée du sel.

Les résultats seront connus au courant de la troisième année de l'expérience, selon la même source. La station d'expérimentation de l'institut technique de cultures maraîchères et industrielles de Hassi Bounif organise des sorties pour accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de la production, notamment en filière des légumes.

APS

CONSTANTINE: Les habitants de Benboulaïd seront relogés début novembre

Les habitants des logements menaçant ruine à la cité Benboulaïd dans la ville de Constantine, seront relogés dans le cadre d'une opération «d'urgence» à partir du 3 novembre prochain, a indiqué samedi le chef de daïra de Constantine au cours d'une conférence de presse animée conjointement avec le directeur du logement et le président de l'Assemblée populaire communale (APC).

Les occupants des bâtiments de la cité Benboulaïd, réalisés dans le cadre du plan de Constantine de l'époque coloniale, seront relogés dans des habitations neuves situées à la ville Ali Mendjeli, a précisé le même responsable, affirmant que cette opération d'urgence a été enclenchée suite au rapport «alarmant» de l'expertise technique établie par l'Organisme national de Contrôle technique de la construction (CTC).

Les experts du CTC, qui ont classé cette cité dans la zone rouge, ont recommandé de «mettre en urgence hors usage» ces bâtiments comprenant 246 logements, a fait savoir le même responsable, précisant que le relogement des familles concernées a fait l'objet d'une dérogation exceptionnelle émanant du premier ministre.

L'opération de relogement, prévue durant les prochaines vacances scolaires, concernera, dans une première étape, une trentaine de famille et devra se poursuivre au fur et à mesure la régularisation de la situation de chaque bénéficiaire (locataires- sous-locataires ou propriétaires, selon le cas).



S'agissant des familles exigeant des logements pour leurs enfants mariés et vivant avec eux dans le même appartement, le chef de daïra, a appelé les concernés à déposer leurs dossiers de demandes de logement social et, a-t-il dit, «ils seront prioritaires».

Quatre-vingt-cinq (85) familles, qui résidaient dans des immeubles menaçant ruine dans cette même cité, avaient été relogés en 2018 à la ville Ali Mendjeli dans le cadre d'une opération d'urgence, a-t-on rappelé.

Le chef de daïra, faisant état de 180.000 demandes de logements sociaux déposées au-

près de son administration, a affirmé que des brigades d'enquête ont été mobilisées à travers les différentes délégations communales de la ville depuis la 2ème quinzaine du mois de septembre dernier pour permettre d'entamer l'opération d'élaboration de la première liste des demandeurs de logement social d'ici à début 2020.

KHENCHELA: Plus de 32 millions de dinars mobilisés pour des projets relevant du dispositif de développement communautaire

Une enveloppe de 32 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de dix projets relevant du dispositif de développement communautaire au titre de l'année 2019, a-t-on appris samedi du directeur de l'Action sociale et de la solidarité de la wilaya de Khenchela, Nacer Melouah.

Ce responsable a indiqué à l'APS qu'au titre de l'année 2019, l'agence de développement sociale de la wilaya de Khenchela, en coordination avec les services de 8 communes, entrepris la réalisation de 10 projets relevant du dispositif de développement communautaire d'un montant de plus 32 millions de dinars, expli-

quant que la participation des Assemblées populaires communales de Khenchela s'élève à 10% du montant susmentionné, le reste étant entièrement financé par l'agence de développement sociale de Khenchela. Les communes bénéficiaires de ce dispositif sont El Hamma, Ouled Rechache, Ain Touilla, Chechar, Taouzianet, El Ouledja, Chilia en plus du chef-lieu de wilaya, a-t-il révélé.

Melouah a par ailleurs fait état du lancement du projet d'aménagement de deux écoles primaires dans les communes d'El Hamma et Chechar, et l'ouverture de deux routes dans les communes d'Ou-

led Rechache Taouzianet. Le dispositif de développement communautaire pour l'année 2019 porte également sur la réalisation de deux projets AEP à Ain Touilla et Chilia en plus de l'élargissement et le renouvellement du réseau d'assainissement à Chilia et à El Ouedja.

Le directeur de l'Action sociale et de la solidarité a par ailleurs affirmé que les projets de dispositif de développement communautaire visent à améliorer les conditions de vie des collectivités et les intégrer dans les différentes étapes des projets socio-économiques qui leur sont destinés.

BISKRA La nécessité d'activer les cadres juridiques régissant le E-commerce soulignée

Les participants à une rencontre sur le commerce en ligne ont appelé jeudi à Biskra à la nécessité d'activer les cadres juridiques régissant ce genre de transactions afin d'impulser le développement en Algérie.

Zahira Mezaza, de l'Université de Chlef, a expliqué, au cours de son intervention traitant de «l'importance du commerce électronique dans le développement en Algérie» que le e-commerce est en pleine expansion, notamment en ce qui concerne la vente de produits, «c'est en quoi il faut absolument mettre en place un cadre juridique conforme au droit internatio-

nal et aux attentes des citoyens afin de réaliser un développement équilibré», rappelant à cet effet que «l'arsenal juridique algérien ne couvre pas l'intégralité des fraudes dans le domaine du commerce électronique».

Elle a, par ailleurs, souligné que le commerce électronique ne se limite pas uniquement à l'échange pécuniaire de biens ou de services, mais englobe le transfert d'informations et de savoir.

«La société est appelée à perfectionner ses compétences et à acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine des nouvelles technologies afin d'éviter les ar-

naques en ligne.» Nouredine Bensoula de l'Université de Mascara a souligné, pour sa part, lors de son intervention intitulée «Economie numérique et commerce électronique», que le développement de ce nouveau type de transactions commerciales est tributaire du service Internet, des appareils de communication et des méthodes de paiement, avant d'affirmer qu'il est impératif de définir les droits et les devoirs des différentes parties et de mettre en place des mécanismes de lutte contre la concurrence déloyale.

Evoquant la qualité des services proposés et l'affluence

des consommateurs sur le marché en ligne, Fatima Tamersit de l'université de Biskra a affirmé qu'eu égard aux nombreux acheteurs en ligne, se disent déçus de la qualité des produits commandés sur le net, il faut questionner les mécanismes de protection du consommateur et l'avenir de ce commerce en Algérie qui pourrait offrir de nombreuses perspectives pour la création d'entreprises et d'emplois.

Il est à noter que cette rencontre est organisée par l'association el Raouafed de Biskra en coordination avec la direction de la Jeunesse et des sports et la direction de la culture.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 7 décès et 13 blessés en 48 heures

Sept (07) personnes ont péri et 13 autres ont été blessées dans six (06) accidents de la circulation durant les dernières 48 heures, à travers le territoire national, indique dimanche, dans un communiqué, la Protection civile.

«Le bilan le plus lourd a été déploré au niveau de la wilaya de Ouargla avec deux (2) personnes décédées, suite au renversement d'un véhicule léger survenu au lieu-dit «Carrefour» dans la commune de Hassi Ben Abdallah», précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 19 personnes incommodées par le monoxyde de carbone Co,

émanant des appareils de chauffage et chauffés bain à l'intérieur des habitations dans les wilayas de Guelma, Saida, Djelfa, et Bordj Bou Arreridj.

A signaler, enfin, l'intervention des unités de la Protection Civile suite aux intempéries ayant affecté les wilayas de l'Est du pays et ont pu sauver deux (2) personnes à Skikda, à bord d'un camion et un véhicule cernés par les eaux pluviales au Centre-ville de la commune de Filfila, conclut le communiqué.



BECHAR : Le dépistage précoce du cancer du sein mis à mal par le manque de moyens

Le dépistage précoce du cancer du sein chez la femme est mis à mal par l'existence d'un seul appareil de mammographie dans toute la wilaya de Bechar, au niveau de l'hôpital Tourabi Boudjemaa, estime dimanche la présidente de l'association locale El Hayat qui active dans le domaine de la prévention des cancers.

«Nous déplorons cette situation qui entrave toute action de dépistage de ce genre de cancer chez les femmes, surtout au niveau des autres collectivités de la wilaya telles que Béni-Ounif, Abadla, Kerzaz et la wilaya déléguée de Béni-Abbès», a indiqué à l'APS Mme Zegalem Fouzia.

Ce manque d'équipement dans les hôpitaux et centres de santé met à mal

le plan national anti-cancer, qui insiste sur l'organisation et le renforcement du dépistage précoce du cancer du sein chez la femme, à même de réduire la mortalité de ce type de cancer, d'assurer une meilleure survie des patientes voire une guérison totale et de réduire les coûts de prise en charge des malades, a-t-elle souligné.

L'équipement des structures de santé en ce type d'appareils est nécessaire pour la concrétisation des recommandations du plan national anti-cancer, sachant que le cancer du sein représente 40 % de l'ensemble des cancers de la femme avec 11.000 cas chaque année à travers le territoire national, selon la présidente de l'association El Hayat. Depuis le début de l'année 2019,

ont été enregistrées à travers la wilaya de Bechar, 271 patientes pour un dépistage précoce et 71 frottis ont été effectués, mais plusieurs patientes sont en attente d'un rendez-vous de plusieurs mois à cause de l'existence d'un seul appareil de mammographie dans la wilaya, a-t-elle fait savoir. La présidente de l'association El Hayat, qui organise périodiquement des campagnes de prévention du cancer à travers les 21 communes de la wilaya, souhaite le renforcement de la coordination intersectorielle pour perfectionner davantage le processus médical de dépistage précoce du cancer du sein, et souligne le rôle et l'apport très important du secteur de la santé dans ces campagnes médicales.

GHARDAÏA : Un mort et trois blessés suite à un accident en milieu urbain à Guerarra

Une personne a trouvé la mort et trois (3) autres ont été blessées suite à un accident survenu samedi en milieu urbain à Guerarra (120 km à l'Est de Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la cellule de communication de

la sûreté de wilaya. Le drame est survenu lorsque le chauffeur d'un camion semi-remorque transportant de la farine pour alimenter les boulangeries, a perdu le contrôle de son véhicule qui a heurté un arrêt de bus fai-

sant un (1) mort sur place et trois blessés dont une femme, selon la même source.

La victime (46 ans) a été évacuée vers la morgue de l'hôpital de la ville de Guerarra, où ont été également

admis les trois blessés âgés entre 31 et 54 ans, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la police de Guerarra pour déterminer les circonstances de l'accident mortel.

TIPASA : Les huissiers de justice plaident pour la révision de leur statut

Les participants à l'Assemblée générale ordinaire de la Chambre régionale des huissiers de justice du Centre, abritée samedi par l'Ecole supérieure de la Magistrature de Koléa (Tipasa) ont plaidé pour la révision du statut de la profession.

«Les textes régissant la profession d'huissier de justice sont devenus caduques et nécessitent une révision en vue de leur adaptation à la réalité quotidienne de l'exercice professionnel», a estimé le président de la chambre régionale du centre, Mohamed Dar El Beïda lors des travaux de l'assemblée ordinaire.

Ajoutant que les futurs enjeux découlant du contexte politique «imposent des huissiers s'organiser et de se regrouper pour présenter un programme et des propositions adaptés aux changements que connaîtra le pays, à l'avenir», a-t-il soutenu dans une déclaration à l'APS. Le Statut des huissiers de justice, loi portant organisation de la profession

depuis 1993, «n'est plus en phase» avec les «développements de la profession et des réalités et défis auxquels fait face l'huissier durant son exercice quotidien, notamment aux volets de la déontologie professionnelle, des procédures et des frais», a renchérit, pour sa part, Fardj Allah Cheikh, membre du bureau d'organisation des travaux de cette assemblée générale.

Il a soutenu, à ce titre, que le décret organisant l'axe des frais (il remonte à 2009), est «dépassé par le temps» notamment aux volets relatifs aux frais pécuniaires et à l'assistance judiciaire.

Cette dernière est, selon lui, «prise en charge par l'huissier de justice sans contrepartie financière», appelant à réviser ces axes «après 10 ans d'application».

Aussi, n'a-t-il pas manqué de rappeler la plate-forme des recommandations soumises, par la Chambre nationale des huissiers de justice au ministère de tutelle en 2017, en vue de la

révision des lois organisant la profession. «Les propositions émises visent la révision de 90% des lois actuelles», a-t-il fait savoir.

Sur un autre plan, le président de la Chambre régionale des huissiers de justice du Centre a appelé à l'impératif d'assurer une «formation de qualité aux nouvelles promotions, pour qu'elles soient au diapason des nouvelles technologies», a-t-il indiqué.

Près de 400 huissiers de justice ont pris part à cette 2ème assemblée générale ordinaire consacrée à l'évaluation et examen des bilans moral et financier d'une année d'activités.

La 1ère assemblée générale ordinaire a été tenue en octobre 2018 et a abouti à l'émission d'un nombre de recommandations portant notamment sur le respect du code de la déontologie de la profession, outre l'ouverture de nouvelles spécialités dans la collecte des amendes pénales et celles enregistrant un retard dans leur versement.

EL TARF : Saisie de deux tonnes de viandes impropres à la consommation

Un total de deux tonnes de viandes rouges et blanches impropres à la consommation ont été saisies à El Tarf par les services locaux de la Sûreté de wilaya, a-t-on appris samedi auprès du chargé de la communication de ce corps de sécurité.

Cette quantité de viandes avariées a été saisie sur la base de rapports provenant des services locaux du commerce et du service d'hygiène dépendant de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Tarf, a ajouté Abdelaziz Oussama.

La marchandise ne répondant pas aux critères requis en matière d'hygiène et de consommation était destinée à la commercialisation, a signalé la même source, signalant que cette quantité de viandes avariées a été aussitôt détruite. Un procès-verbal de poursuites judiciaires a été également élaboré à l'encontre des contrevenants, a-t-on noté.

OUARGLA : Plus d'une centaine de patients ont bénéficié des interventions

Pas moins de 102 interventions chirurgicales générales et endoscopiques ont été effectuées au profit des malades issus de différentes wilayas du sud du pays dans le cadre des journées médico-chirurgicales initiées en 2018 et 2019 au niveau des structures médicales de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH) de la wilaya.

Ces interventions ont été assurées par des corps médicaux spécialisés en orthopédie de la wilaya et hors-wilaya, conduits par le Dr.

Mohamed Boussâad au niveau de l'établissement public hospitalier "EPH-Mohamed Boudiaf" d'Ouargla, de l'EPH-Slimane Amirat de Touggourt et de certaines polycliniques privées dans la wilaya, a indiqué le directeur de la santé Fadel Mossadek.

Ayant profité de ces malades des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa et de Tamanrasset, ces opérations ont porté sur la luxation de l'épaule, réparation des tendons d'articulation, l'arthroplastie de la hanche et du genou et pose des prothèses et rééducation fonctionnelle, nécessitant des équipements spéciaux de haute précision, a expliqué M.

Aboubakr Anou, orthopédiste à l'EPH-Ouargla.

Ces journées médico-chirurgicales ont permis aux personnels des corps médical et paramédical d'échanger leurs expériences et de se mettre à niveau des recherches médicales, ainsi que l'amélioration des prestations de la santé à la satisfaction des citoyens, notamment ceux des régions enclavées, a indiqué M. Mossadek.

Elles ont pour objectifs également d'assurer une prise en charge médicale spécialisée au profit des défavorisés des régions déshéritées leur épargnant les déplacements vers d'autres structures médicales au Nord du pays pour motifs de soins, a-t-il ajouté.

Des journées médico-chirurgicales similaires seront projetées durant les prochains jours pour permettre au plus grand nombre de malades de bénéficier de pareilles initiatives médicales, selon la même source.

BRÉSIL: Un ex-judoka médaillé aux Mondiaux-2003 tué par balles



L'ancien judoka brésilien Mario Sabino Junior, médaillé de bronze aux Mondiaux d'Osaka en 2003, a été tué par balles près de Sao Paulo (Brésil) dans la nuit de vendredi, a annoncé la Fédération brésilienne de judo.

«La famille du judo brésilien est en deuil en raison du décès de Mario Sabino Junior à l'âge de 47 ans», a affirmé la fédération samedi dans un communiqué. Après sa carrière sportive, le Brésilien était entré dans la police et faisait partie du staff de la sélection nationale de judo depuis 2012.

Cité par le site d'informations G1, le commandant du bataillon de police militaire de Mario Sabino Junior a fait état d'une «mésentente» entre ce dernier et un autre collègue, également retrouvé mort, à ces côtés, près d'une voiture. Le commandant a indiqué que l'ancien judoka avait été tué par son collègue, qui pourrait s'être suicidé dans la foulée, même si cette version n'a pas encore été confirmée. Mario Sabino Junior avait également représenté le Brésil lors des Jeux olympiques 2000 et 2004, dans la catégorie -100kg.

LIBYE: L'ONG Sea-Eye récupère 90 migrants en Méditerranée



L'ONG allemande Sea-Eye a pu sauver samedi en Méditerranée 90 migrants qui dérivait dans un canot de sauvetage, et a accusé une «milice libyenne» de l'avoir menacé avec des armes. «Nous avons pu faire monter à bord les 90 personnes, dont deux femmes», a déclaré le porte-parole de l'ONG Gorden Isler. «Mais nous sommes sous le choc: nous n'avons jamais été menacés de la sorte!», a-t-il ajouté, accusant «les pays de l'Union européenne de laisser agir de telles personnes armées au comportement brutal». Après avoir reçu un appel de détresse venant de personnes à bord d'un canot de sauvetage au large des côtes libyennes mais qui se trouvait à ce moment-là, selon l'ONG, dans les eaux internationales, le navire «Alan Kurdi» a pu localiser l'embarcation à la dérive pour lui porter secours. «Alors que nous avions déjà pu récupérer 10 personnes à bord, notre

bateau a été entouré par trois vedettes rapides sur lesquelles se trouvaient des gens masqués et lourdement armés», a expliqué M. Isler. Celles-ci, surmontées «d'un drapeau libyen», ont effectué des tirs de prévention en l'air et dans l'eau dans laquelle étaient tombés plusieurs migrants, selon Sea-Eye. L'ONG estime qu'elle ne se situait pas dans les eaux territoriales libyennes et a précisé se diriger désormais vers l'île italienne de Lampedusa.

L'équipage du Alan Kurdi a cependant demandé aux autorités maltaises et italiennes de procéder à l'évacuation d'urgence d'une femme enceinte dont la petite équipe médicale à bord redoutait qu'elle ait perdu son enfant. Cette opération de sauvetage est intervenue une semaine après celle de 104 personnes par le navire «Ocean Viking» de l'ONG SOS Méditerranée qui avait récupéré des occupants d'un bateau

INCENDIES EN CALIFORNIE: Nouveaux ordres d'évacuation

Quelque 50.000 personnes ont été sommées d'évacuer samedi au nord de San Francisco, en Californie, où les autorités craignent que les vents violents attendus dans la soirée n'attisent encore l'incendie qui fait rage depuis plusieurs jours dans cette zone.

Le «Kincade Fire» dévore la région viticole du comté de Sonoma près de San Francisco depuis mercredi soir. Plus de 2.000 pompiers, appuyés par une vingtaine de bombardiers d'eau et une centaine de camions de pompiers, tentaient de circonscrire ce feu samedi.

Il s'étendait samedi matin sur environ 10.300 hectares et n'était contenu qu'à 10%. Il a détruit au moins 49 bâtiments, selon les dernières annonces du Cal Fire, le service des pompiers californien, et en menace quelque 23.500 autres.

«Nous annonçons l'évacuation d'environ 50.000 personnes», a déclaré le shérif du comté de Sonoma, Mark Essick, lors d'une conférence de presse samedi matin. Les autorités ont demandé aux personnes concernées d'évacuer immédiatement, et d'être parties pour 16h00 heure locale de cette zone, qui comprend les villes d'Healdsburg et de Windsor, à environ 110 km en voiture de San Francisco. La zone sera en alerte rouge à partir de samedi soir jusqu'à lundi matin du fait de vents violents, qui rendent les conditions météo extrêmement propices à la propagation rapide des incendies, ont prévenu les services météorologiques, qui parlent d'un événement climatique «potentiellement extrême et historique».

«Cet épisode semble être le plus fort de cette année et depuis (une série de feux en octobre) 2017», précisent-ils. Les vents ne devraient, selon les météorologues, décroître que dimanche dans l'après-midi.

Le gouverneur de l'Etat, Gavin



Newsom, a appelé sur Twitter les habitants à suivre les instructions des autorités locales. Il s'était rendu sur le terrain la veille et avait assuré à des journalistes avoir vu ce qui ressemblait à une zone de guerre.

Le fournisseur d'électricité PG&E a de son côté annoncé prévoir de couper préventivement le courant à 940.000 foyers à partir de samedi après-midi, dans 36 comtés de cette région, en raison des prévisions annonçant un «temps sec, chaud et venteux», un «événement climatique qui pourrait être le plus puissant en Californie depuis des décennies». La mesure concernera ainsi plus de 2 millions de personnes, selon les médias locaux.

Les autorités locales n'ont pas encore déterminé l'origine du sinistre, mais PG&E a fait état d'un incident sur l'une de ses lignes près du point d'ori-

gine du «Kincade Fire», seulement sept minutes avant le départ des flammes, relevaient jeudi soir des médias locaux.

Les pompiers californiens faisaient dans le même temps face à plusieurs autres incendies. A des centaines de kilomètres plus au sud, un autre brasier, nommé Tick Fire, était contenu à 25% et s'étendait sur plus de 1.800 hectares, selon les pompiers samedi matin. Le feu, qui s'était déclaré jeudi après-midi, menaçait près de 10.000 bâtiments dans cette zone située au nord de Los Angeles. La plupart des ordres d'évacuations qui avaient été émis dans cette zone, à quelques exceptions près, ont été levés samedi matin, ont annoncé les services du shérif de Los Angeles. Ils touchaient jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de personnes.

GB/CAMION CHARNIER: Le chauffeur inculpé pour homicides involontaires

Le chauffeur du camion à bord duquel 39 corps ont été découverts mercredi à l'est de Londres a été inculpé notamment pour homicides involontaires et trafic d'êtres humains, a indiqué samedi la police britannique.

Agé de 25 ans, Maurice Robinson, originaire d'Irlande du Nord, est poursuivi pour 39 homicides involontaires, trafic d'êtres humains, aide à l'immigration illégale et blanchiment d'argent, tandis que les trois autres personnes arrêtées étaient toujours en garde à vue samedi, selon la police de l'Essex.

Arrêté peu après la découverte du camion mercredi dans une zone industrielle à une trentaine de kilomètres de Londres, il doit être présenté devant la justice à Chelmsford lundi, a précisé la police dans un communiqué.

Les enquêteurs ont entamé le long



travail pour déterminer l'identité des victimes. Après avoir indiqué dans un premier temps qu'elle pensait que les 31 hommes et 8 femmes retrouvés morts étaient des ressortissants chinois, des doutes sont apparus après que plusieurs familles vietnamiennes ont fait part de leurs craintes que certains de leur proches fassent parti des victimes. L'ambassadeur

du Vietnam An Ngoc Tran s'est entretenu au téléphone avec la ministre de l'Intérieur britannique et s'est rendu sur place samedi pour rencontrer les responsables des autorités locales et de la police, a indiqué l'ambassade dans un communiqué, soulignant une volonté commune «d'échange d'informations et de coordination pour faciliter l'identification des victimes».

BELGIQUE

Vingt migrants découverts à bord de deux camions

Onze migrants ont été découverts samedi matin dans la remorque d'un camion à Saint-Trond, dans l'est de la Belgique, tandis que neuf autres ont été retrouvés à Bruges (nord-ouest), selon les parquets provinciaux.

Les onze personnes retrouvées à Saint-Trond (environ 65 km à l'est de Bruxelles), parmi lesquelles des femmes et des enfants, sont d'origine africaine, a priori érythréenne, a indiqué le parquet du Limbourg, cité par l'AFP. Le chauffeur du camion, qui était en route pour le Royaume-Uni, s'était arrêté pour un problème technique à un garage, et c'est là que les migrants ont été découverts. Par ailleurs, la police a trouvé samedi matin neuf hommes se disant de nationalité irakienne, cachés dans un camion qui circulait sur une voie rapide à Bruges, a indiqué le parquet de Flandre occidentale cité par

l'agence Belga, précisant que ces hommes étaient en bonne santé. La police avait été avertie de la présence de migrants dans ce camion, qui était en route vers le port de Zeebruges, selon cette source. La Belgique est une voie de passage très empruntée par les migrants et les réseaux de trafiquants qui cherchent à tirer profit de sa proximité du Royaume-Uni. La police a arrêté mardi trois hommes d'origine irakienne soupçonnés de trafic d'être humains dans une camionnette sur un parking de Gand (nord-ouest) qui transportait 16 personnes, selon le parquet d'Anvers. Trente-neuf morts ont été retrouvés cette semaine



près de Londres dans un camion frigorifique dont le conteneur était arrivé de Zeebruges. La police britannique a dans un premier temps indiqué que les victimes étaient chinoises

mais il est possible que des Vietnamiens figurent parmi elles. Quatre personnes ont été arrêtées. Le parquet fédéral belge a ouvert une enquête parallèlement aux investigations britanniques.

CHINE

Un séisme de magnitude 5,0 secoue le Xinjiang

Un séisme de magnitude 5,0 a frappé, dimanche à 13h29 (heure de Pékin), le district d'Uqturpan, de la préfecture d'Aksu, dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang, a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, situé à une profondeur de 11 km, a été localisé à 41,21 degrés de latitude nord et 78,82 degrés de longitude est, a précisé le centre.

CHINE:

Les autorités anti-corruption sanctionnent 383.000 fonctionnaires de janvier à septembre

Les autorités chinoises chargées de l'inspection de la discipline et de la supervision ont sanctionné 383.000 fonctionnaires, dont 31 au niveau provincial et ministériel, au cours des neuf premiers mois de l'année, a annoncé dimanche l'organe suprême de lutte contre la corruption du pays.

Entre janvier et septembre, les autorités d'inspection de la discipline et de la supervision du pays ont reçu plus de 2,49 millions de plaintes et de dénonciations, ont déclaré la Commission centrale de contrôle de la discipline (CCCD) du Parti communiste chinois (PCC) et la Commission nationale de supervision dans un communiqué.

Plus de 1,22 million de preuves d'infractions disciplinaires ont été traitées, et 452.000 affaires ont fait l'objet d'une enquête au cours de cette période, selon le communiqué.

MEXIQUE:

Découverte de 13 corps par un collectif de familles de disparus

Un collectif de familles de disparus en Mexique a découvert treize cadavres au cours de l'une de ses sessions de recherches régulières dans ce pays, ont rapporté vendredi, des médias, citant le bureau du procureur de l'Etat de Sonora.

«Des analyses de médecine légale sont en cours de réalisation afin d'éclaircir les causes de la mort et d'identifier les treize corps», a tweeté le bureau du procureur.

Les corps ont été retrouvés par le «collectif des chercheurs de Puerto Peñasco», du nom de la commune où a eu lieu la macabre découverte, a-t-il précisé.

Selon des chiffres officiels, plus de 3.000 fosses clandestines, contenant au total plus de 5.000 corps, ont été découvertes au Mexique depuis 2006. La plupart de ces corps n'ont pas été identifiés. Il y a plus de 37.000 corps non identifiés dans les morgues mexicaines, estime pour sa part l'organisation des «Forces unies pour nos disparus».



TRANSPORT

Un vol Pékin-Paris fait demi-tour après son décollage suite à une alarme incendie

Un vol de la compagnie Air France reliant Pékin à Paris a dû faire demi-tour vendredi suite au déclenchement d'une alarme incendie, a rapporté l'agence Chine nouvelle. L'appareil, un Boeing 777 F-GSQX, avait à bord trois pilotes, 11 personnels navigants et 352 passagers, a précisé l'agence citant la compagnie aérienne française. «Air France confirme que, suite au déclenchement d'une alarme incendie en route, l'équipage du vol AF125 du 25 octobre effectuant la liaison entre Pékin (PEK) et Paris (CDG) a décidé de revenir à l'aéroport de Pékin, conformément aux procédures du constructeur et de la compa-

gnie», a expliqué la compagnie dans un communiqué relayé par Chine Nouvelle, précisant que l'avion s'était posé sans encombre à 11h55 heure locale.

«Les passagers sont actuellement pris en charge par les équipes commerciales», a fait savoir Air France, disant «regretter» les désagréments liés à cette situation. La compagnie aérienne a rappelé que ses équipages «sont formés et régulièrement entraînés pour faire face à ce type de situation présentant un risque connu et maîtrisé et que la sécurité de ses passagers et de ses équipages est son impératif absolu».

RUSSIE:

Huit morts et huit blessés dans un accident de la route

Huit personnes sont mortes et huit autres ont été blessées samedi dans une collision frontale entre deux minibus survenue dans le district de Topchikhinsky au sud de la Russie, a indiqué le ministère russe des Situations d'urgence.

Selon la même source, huit personnes au total ont trouvé la mort dans l'accident, précisant que 6 sont mortes sur le champ et 2 autres ont succombé à leurs blessures lors de leur acheminement à l'hôpital. Les blessés ont été évacués vers les hôpitaux régionaux, a fait savoir le



ministère, ajoutant que cinq passagers sont dans un état grave. La même source a précisé que l'accident est survenu lorsqu'un minibus s'est engagé dans la voie inverse de la route avant d'entrer en collision avec l'autre véhicule.

CAMEROUN :

Un bateau de 200 migrants clandestins arraisonné par la marine

La marine nationale camerounaise a arraisonné vendredi une embarcation transportant 200 migrants clandestins au large de la côte de Douala, la capitale économique du Cameroun. D'après une source sécuritaire, citée par Chine nouvelle, ces migrants sont des Nigériens, des Togolais, des Béninois et des Sénégalais. Ils seraient partis du Nigeria afin de se rendre au Gabon. Parmi eux, on compte une centaine de femmes et d'enfants, a précisé la même source, ajoutant qu'ils ont été remis au service camerounais de l'émigration.

ESTONIE/NAUFRAGE D'UN FERRY EN 1994 :

Le gouvernement doit répondre à une demande d'enquête

Un tribunal estonien a ordonné au gouvernement de répondre à une demande d'enquête supplémentaire sur le naufrage du ferry Estonia, dans lequel 852 personnes ont péri il y a 25 ans dans la mer Baltique, ont rapporté vendredi des médias. Le bateau avait sombré dans une tempête le 28 septembre 1994 entre Stockholm et Tallinn. Seules 137 personnes sur les 989 passagers et membres d'équipage à bord ont survécu à cette catastrophe, qui avait coûté la vie à 501 ressortissants suédois et 285 Estoniens. La décision du tribunal administratif de Tallinn prise jeudi concerne une

demande présentée en 2016 par les survivants et les proches des victimes, selon l'agence de presse balte BNS. La demande avait été adressée au Premier ministre, mais seul le ministère de la Justice y a répondu l'an dernier, indiquant que l'affaire ne relevait pas de sa compétence. Une telle réponse a été jugée insuffisante par le tribunal. La décision d'engager ou non une nouvelle enquête approfondie relève de la décision de tout le conseil des ministres. Le gouvernement peut faire appel du verdict du tribunal d'ici le 25 novembre. S'il ne le fait pas, il aura 60 jours à partir de l'entrée

en vigueur de la décision du tribunal pour se prononcer sur la demande d'enquête. Malgré les appels lancés par les proches de certaines des victimes pour que l'épave soit levée et les corps retrouvés, un accord entre l'Estonie, la Finlande et la Suède l'a désignée comme une tombe marine et l'a laissée intacte.

Une enquête menée en 1997 par les trois pays a conclu que la mer avait envahi le pont des voitures en raison d'un problème lié à la porte du ferry. Le constructeur du navire a versé 130 millions d'euros d'indemnités aux survivants et aux proches des victimes.



Le mois dernier, ils ont de nouveau appelé à relancer l'enquête lors des cérémonies du 25e anniversaire du drame, estimant que l'enquête initiale n'était pas

suffisamment approfondie et ses conclusions contenaient des contradictions. Ils voudraient aussi que l'épave soit remontée.

APS

LES FIBRES, BONNES POUR NOTRE TRANSIT

Les fibres sont des éléments essentiels de notre alimentation car elles nous permettent d'avoir un bon transit. Mais savez-vous en quelle quantité les consommer ?

Par définition, les fibres sont des substances d'origine végétale qui ne sont ni digérées, ni absorbées par notre tube digestif. Toutefois, notre flore intestinale, en les dégradant, nous permet d'absorber les glucides de façon variable et partielle, d'où leur participation à hauteur de 2 cal/g à notre apport énergétique.

Outre leurs effets sur notre transit, elles permettraient aussi de réduire nos apports énergétiques de 5 à 10 % (effet rassasiant des fibres), de diminuer notre taux de cholestérol total de 10 à 15 % (mais il en faut en grande quantité) et de limiter l'augmentation de la glycémie (taux de sucre dans le sang) après un repas. En ralentissant la digestion et l'absorption du sucre, les fibres solubles nous aident à combattre les fringales. Certains minéraux comme le calcium ou le phosphore sont moins bien absorbés si l'alimentation est trop riche en fibres. Attention donc si vous avez des carences en minéraux (magnésium, calcium...) ou si vous consommez beaucoup de fibres raffinées (comme le son par exemple) pour booster votre transit paraissez : veillez à enrichir votre alimentation en sources de minéraux (légumes secs et légumes verts notamment) et buvez suffisamment car sinon, au lieu de faciliter le transit, elles formeront un bouchon. Enfin, les fibres préviennent l'apparition de certains cancers.

Les fibres solubles et insolubles sont différentes.

Les premières sont dites solubles parce qu'elles se dissolvent dans l'eau. Dans l'intestin, elles font gonfler le bol intestinal en lui donnant une consistance visqueuse qui facilite le transit intestinal. On les trouve dans l'avoine, l'orge, les fruits secs (pruneaux, dattes, figues...), les fruits frais (groseilles, framboises, mirres, poires et pommes avec la peau...), les légumes frais (choux de Bruxelles, céleri-rave, brocoli, cerfeuil...) et secs (haricots rouges, pois chiches, lentilles...).

Les secondes, dites insolubles, absorbent de grandes quantités d'eau et augmentent le poids des selles, leur teneur en eau et leur plasticité. Elles luttent ainsi contre la constipation, à condition de bien boire. On les trouve dans le son de blé, les céréales complètes, le pain complet...

Comment combler nos besoins journaliers en fibres ?

25 à 30 g C'est la quantité de fibres qu'un adulte devrait consommer chaque jour selon les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS), alors que la plupart des femmes et des hommes en absorbent moitié moins au quotidien.

Nos besoins journaliers en fibre sont



comblés à 40 % avec un bol de 40 g de céréales All Bran, à 50 % avec 6 tranches (160 g) de pain complet ou 400 g de petits

pois cuits, et à 25 % avec 2 à 3 pruneaux secs ou 300 g de brocolis ou 100 g de framboises.

L'INDICE GLYCÉMIQUE EFFICACE POUR LE MAINTIEN DU POIDS

Pour perdre du poids ou maintenir un poids de forme, passez à un régime à index glycémique faible, conseille une publication de l'Université américaine Harvard.

A quelques jours de Noël, on vous conseille de vous intéresser à l'index glycémique des aliments que vous mangez pour ne pas faire un régime en janvier ! D'après l'édition de décembre du très sérieux Harvard Women's Health Watch, ou Observatoire de la santé des femmes de l'école de médecine d'Harvard (États-Unis), faire attention à l'indice glycémique (IG) des aliments que l'on mange est un bon moyen de perdre du poids et de maintenir un poids de forme par la suite. « Au cours des 30 dernières années, les chercheurs ont constaté que le secret du contrôle du poids ne tenait pas dans la réduction des graisses, mais dans la réduction de la quantité de carbohydrates raffinés (ou glucides raffinés) que vous mangez, en d'autres termes, en choisissant des aliments à indice glycémique faible. » peut-on lire dans le rapport. « En outre, les preuves s'accumulent quant au bénéfice d'un régime à faible indice glycémique sur le risque de diabète, de maladies cardiovasculaires et de cancer ».

Le Docteur Ludwig, directeur du New Balance Obesity Prevention Center, a réussi à faire de son équipe de chercheurs, à expliquer pourquoi le régime à faible indice glycémique facilitait la perte de poids



puis le maintien du poids dans la durée.

En 2012, l'équipe a observé qu'après une perte 10 à 15% du poids de base, les personnes suivant un régime à faible IG brûlaient plus de calories que les personnes suivant un régime à IG élevé. Puis, en 2013, ils ont comparé les effets de repas à IG élevé et faible ayant le même nombre de calories, quatre heures après qu'ils aient été ingérés. Les scientifiques ont ainsi constaté que les personnes ayant mangé le repas à IG élevé avaient un taux de sucre dans le sang plus faible et avaient plus faim que les

autres. Ces mêmes personnes avaient également une plus forte activité de la zone cérébrale liée à l'envie, au désir instable, à la récompense et à la boulimie.

Une sensation de faim plus tardive

« L'indice glycémique est la meilleure mesure que nous ayons aujourd'hui pour attester de la rapidité de la digestion des carbohydrates en glucose » a souligné le Dr Ludwig. Lorsque l'on mange un repas à IG élevé, le sucre (ou glucose) issu de la nour-

riture est vite disponible, dès qu'il passe de l'estomac aux intestins.

Si ce sucre nous fait nous sentir plein d'énergie lorsqu'il arrive dans le sang, cet effet ne dure pas. Et pour métaboliser le sucre du sang, le corps va réagir en augmentant la production d'insuline, qui va rapidement avoir raison du fort taux de glucose sanguin. S'en suit alors une sensation d'épuisement qui peut être accompagnée d'une hypoglycémie, qui poussera à manger de nouveau.

A l'inverse, lorsque l'on mange des aliments à IG faible, le corps met plus de temps à les digérer, et à séparer le sucre des autres composants. Le taux de glucose augmente lentement dans le sang, et l'insuline est libérée progressivement. Résultat : vous êtes rassasié plus longtemps, ce qui vous dissuade de remanger dans l'imédiat.

L'indice glycémique est compris entre 0 et 100 : un IG faible se situe entre 1 et 55, un IG modéré entre 56 et 69, et un IG élevé entre 70 et 100. Dans l'idéal, un régime à indice glycémique faible est exempt de riz blanc, de farine blanche (préférez les céréales complètes), de pain blanc et de pomme de terre par exemple. La patate douce ou le quinoa sont de bonnes alternatives à l'indice glycémique plus faible. Les fruits entiers sont à préférer aux jus de fruits, qui libèrent le sucre qu'ils contiennent.

Etats-Unis : un test génétique autorisé pour dépister une maladie rare

Ce jeudi 19 février, les autorités américaines ont autorisé la commercialisation d'un test ADN, qui permet à son utilisateur de savoir ses enfants pour dépister une maladie rare. C'est une première aux Etats-Unis. Un test génétique à visée sanitaire vient d'être commercialisé jeudi 19 février. Il sert essentiellement aux parents qui cherchent à détecter une maladie rare chez leurs enfants. Le kit est développé par le groupe zandme (dont le géant Google est l'un des investisseurs) et avait été interdit en novembre 2013 par l'agence américaine des médicaments (FDA). A l'époque, la FDA avait estimé qu'un tel produit, basé sur un échantillon de salive et censé informer sur les éventualités de diabète et de cancer du sein, risquait de pousser ses utilisateurs à entreprendre des traitements infondés. A l'inverse, la FDA s'inquiétait de voir la population ignorer un vrai risque en cas de résultat négatif du test. Finalement, la FDA a accepté la commercialisation d'un premier test ADN à visée sanitaire. Les kits à visée génétique étant depuis longtemps autorisés aux Etats-Unis. Toutefois cette mesure reste limitée, puisque le test en question ne vise pas à évaluer le risque de maladie de l'utilisateur lui-même mais de ses enfants, et ne dépiste qu'une maladie rare : le syndrome de Bloom.

Cette affection d'origine génétique et héréditaire se caractérise par un retard de croissance pré et post-natal ainsi que par des rougeurs localisées lors d'expositions au soleil. Par ailleurs, elle augmente énormément les risques de cancer.

« La FDA considère que, dans de nombreuses circonstances, le client n'a pas besoin de passer par un professionnel de santé pour accéder directement aux informations personnelles sur son génome », a estimé Alberto Gutiérrez, un responsable de la FDA cité dans un communiqué. Dans ce sens, « ces tests sont en mesure de renseigner les utilisateurs sur d'éventuelles mutations de leurs gènes, susceptibles d'être transmises à leurs enfants », a-t-il ajouté pour expliquer cette décision.

En France, aucun test de ce genre n'est encore autorisé. Le code civil reconnaît le droit aux particuliers d'effectuer un test de paternité ou tout autre test ADN dans trois cas précis : dans le cadre d'une procédure judiciaire, à des fins médicales ou de recherche scientifique, ou encore pour établir l'identité de personnes décédées lorsqu'elle est inconnue.

CONSERVES, SURGELÉS ILS NE SONT PAS LES ENNEMIS D'UNE ALIMENTATION SANTÉ

Le soir en rentrant du travail, lorsque l'on n'a pas le temps... Les conserves, surgelés, plats cuisinés et autres nous sont d'une grande utilité. Bon en goût et facile à préparer, nous sommes nombreux à y succomber. Sont-ils mauvais pour notre équilibre alimentaire ?

Non, à condition de choisir des produits bruts, autrement dit les moins cuisinés possible. Ainsi, il est toujours préférable d'acheter une conserve (ou un sachet surgelé) de haricots verts et de les poêler soi-même avec un filet d'huile d'olive, plutôt que d'opter pour une version toute prête type « poêlée du terroir » surgelée ou « haricots à la méridionale » sous vide, qui comporte déjà un ajout de matières grasses, d'épaississants, parfois de sucre. Privilégiez donc les conserves au naturel (légumes, thon...), les sachets de légumes surgelés, les soupes surgelées ou en brique (à condition que la part des matières grasses ne dépasse pas 5 g de lipides/100 g de produit), les viandes, volailles et poisson non cuisinés (type filet de saumon, escalope de dinde...).

Attention aux plats cuisinés du commerce !

Qu'ils soient allégés ou non, certains plats cuisinés demeurent trop gras. Voilà pourquoi il faut toujours examiner leur composition nutritionnelle.

Féculeux : pâtes en sauce, riz assaisonné, pommes dauphine... La teneur en graisse ne doit pas dépasser 5 % du produit.

Viandes et poissons : boulettes de viande, poisson à la bordelaise... Veillez à ce que le produit contienne plus de protéines que de lipides.

Mets très élaborés : pizza, chili con carne, paella... La quantité de matières grasses ne doit pas dépasser 15-18 g et le produit doit contenir au moins 20 g de protéines pour une portion de 300-400 g.

Pourquoi les éviter ?

Parce qu'ils ne sont pas toujours de bonne qualité, mais aussi parce que vous ne savez pas forcément ce qu'il y a dedans. Pas même dans les produits de marque d'ailleurs, si on en



croit la récente affaire de la viande de cheval. D'autant que certains cumulent les mauvais points : huile de palme et autres graisses à éviter, additifs divers, manque de fibres et de nutriments protecteurs et minceur, protéines faibles... Il est presque impossible de perdre du poids sans faire la cuisine soi-même. Plus on s'éloigne de l'aliment simple, naturel, plus il est compliqué de maîtriser ce que l'on avale. En revanche, personne ne vous empêche de faire appel aux légumes, viandes et autres poissons surgelés, du moment qu'ils sont naturels.

Les allégations santé ne sont pas si fiables

De l'eau plus riche en calcium pour « renforcer vos os », des yaourts riches en probiotiques pour « améliorer votre transit », des

céréales au taux de fer « qui rend plus fort »... Ces produits enrichis remplacent désormais l'eau de source ou le simple yaourt en tête de gondole. L'industrie agroalimentaire s'est trouvée une mission de choix : combler nos carences à grand renfort de vitamines, d'oméga 3 ou de magnésium. Et pourtant... « C'est prouvé, martèle le nutritionniste Jean Cohen*, une femme ou un homme qui ont une alimentation variée et absorbent respectivement 1 200 et 1 400 kcal par jour ne souffrent d'aucune carence. La plupart des produits issus de la super food n'ont donc pas lieu d'être. Avec une demi-cuillerée à café d'huile de colza par jour, on répond à tous nos besoins en oméga 3. C'est dire à quel point se gaver d'œufs aux oméga 3 est une erreur. Les allégations santé ne font qu'engendrer la confusion dans l'esprit des consommateurs. »

LES OLIGOÉLÉMENTS, À CONSOMMER RAISONNABLEMENT

On a tendance à les oublier dans notre alimentation, pourtant les oligoéléments participent au bon fonctionnement des fonctions vitales. Mais où les trouver ?

Les oligoéléments sont nécessaires aux fonctions vitales de l'organisme, mais le plus souvent en toute petite quantité, c'est pourquoi on les appelle également « éléments traces ».

L'iodé

Présent dans la majorité des fruits de mer et dans le sel iodé, il permet le bon fonctionnement de la glande thyroïde.

Le zinc

Indispensable à la croissance, il joue un rôle dans le développement des fonctions cérébrales et dans les mécanismes de défense de

l'organisme contre les infections. Il se cache dans la viande, les œufs, les produits laitiers.

Le cuivre

On le trouve dans les fruits secs, le germe de blé, les abats, les crustacés et les coquillages. Il est indispensable au fonctionnement du cœur, la croissance, la solidité des os : il facilite aussi l'absorption du fer.

Et bien d'autres

Le chrome, le fluor, le cobalt, le manganèse, le nickel, le sélénium..., qui sont considérés comme essentiels à l'organisme.

Est-ce vrai qu'ils peuvent être toxiques ?

Ingérés sous forme de compléments alimentaires et parfois fortement dosés, certains d'entre eux peuvent devenir toxiques.

C'est par exemple le cas du fluor qui, à haute dose, peut fragiliser l'émail des dents et des os, contribuer à former des dépôts de calcium dans les ligaments des articulations.

En règle générale, une alimentation équilibrée et diversifiée suffit à couvrir tous nos besoins.



BURKINA FASO : 3 personnes tuées en deux jours dans le nord du pays

Trois personnes dont un enseignant ont trouvé la mort vendredi et samedi dans la commune de Ouindigui dans le nord du Burkina Faso, a rapporté vendredi l'Agence d'information du Burkina (AIB).

Selon l'agence officielle, un enseignant a été tué par des individus non identifiés dans les environs de Rounga, commune de Ouindigui, vendredi, alors qu'il se rendait à Djibo par une voie détournée pour une conférence pédagogique.

Deux autres personnes ont été abattues dans la même localité samedi, ajoute la même source.

La situation sécuritaire se dégrade de jour en jour au Burkina Faso malgré l'instauration de l'état d'urgence ou du couvre-feu dans plusieurs provinces.

Depuis 2015, plus de 500 personnes ont été tuées dans des attaques au Burkina Faso tandis que plus de 400 000 autres personnes ont fui les violences dans leurs localités.

CÔTE D'IVOIRE-AFRIQUE DE L'OUEST

Des troupes ouest-africaines bientôt déployées au Mali, Niger et Burkina

Une réunion des chefs militaires des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est prévue le 11 novembre prochain à l'effet de dépêcher des troupes au Mali, Burkina Faso et Niger, fin 2019 ou début 2020, pour lutter contre les groupes terroristes, a annoncé le ministre ivoirien de la Défense, Hamed Bakayoko.

«Avec cette réunion, les chefs des opérations vont monter de opérations conjointes qui feront intervenir des bataillons sénégalais, ivoirien, et autres sur des théâtres maliens, burkinabè et autres», a affirmé l'officier ivoirien à l'occasion de l'ouverture de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT), basée à Abidjan.

«C'est une opération urgente. Nous espérons la monter au plus tard à la fin de l'année ou au début de l'année 2020», a-t-il ajouté. Lors du dernier sommet de Ouagadougou, le président de la commission de la Commission économiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Jean-Claude Brou, avait rappelé qu'il y avait eu ces quatre dernières années «2.200 attaques, 11.500 morts, des milliers de blessés», «des millions de déplacés» et une «activité économique considérablement affectée» au Sahel.

GUINÉE-BISSAU : Un mort lors d'une manifestation non autorisée de l'opposition à Bissau

Un opposant a trouvé la mort samedi lors d'une manifestation non autorisée à Bissau, ont indiqué des sources hospitalières.

Un membre de la famille, cité par l'agence Xinhua, a indiqué que l'homme décédé avait 48 ans et était un activiste politique du Parti de la Renovation Sociale (PRS).

Selon des sources hospitalières, au moins trois personnes ont été blessées au cours de la manifestation organisée par le PRS, le Mouvement pour l'Alternance Démocratique (MADEM G-15) et l'Assemblée du Peuple uni-Parti démocratique de Guinée-Bissau (APU-PDGB) pour exiger la transparence des élections présidentielles de novembre prochain.

Armando Nhaga, commissaire national de la police de l'ordre public, a déclaré à la presse que trois manifestants ont été arrêtés pour avoir agressé les forces de l'ordre.

SAHARA OCCIDENTAL L'Afrique du Sud réitère son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'Afrique du Sud a réitéré, lors du 18e sommet du Mouvement des pays non alignés (MPNA), son ferme attachement au règlement du conflit au Sahara occidental à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination, appelant à la mobilisation de la communauté internationale pour la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Assemblée générale.

«Notre mouvement doit assumer son rôle primordial dans la résolution du conflit au Sahara occidental, qui garantira le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a déclaré le vice-ministre sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, Alvin Botes, à l'occasion du débat général ministériel du 18e sommet du MPNA qui s'est déroulé à Bakou en Azerbaïdjan les 25 et 26 octobre en cours.

Et d'ajouter: «Nous sommes fermement convaincus que ce problème persistant doit être résolu par la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Assemblée générale, qui nécessitent l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a soutenu le diplomate Sud-africain.

«Nous appelons le secrétaire général des Nations unies à désigner dans les meilleurs délais un envoyé personnel pour le Sahara occidental» pour remettre le processus de paix sur les rails après la démission de Horst Kohler, a-t-il ajouté, affirmant que «le Mouvement des pays non alignés doit maintenir sa position face aux défis historiques et nouveaux auxquels le monde est confronté et défendre l'autodétermination

de peuples tels que la Palestine et le Sahara occidental».

Rôle primordial du MPNA dans la résolution du conflit sahraoui

La même position a été exprimée par les représentants des pays participants aux travaux du 18e sommet du MPNA, qui ont appelé, à la même occasion au respect des principes de Bandung, notamment la souveraineté et l'intégrité des nations, les droits de l'homme et la justice.

Dans ce contexte, l'Algérie, par la voix du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a mis en avant, la conviction profonde quant à l'importance du dialogue et du règlement pacifique des conflits, réitérant l'attachement aux principes fondamentaux des Nations unies et du droit international.

M. Bensalah a salué «la position ferme et de principe du MPNA en faveur du droit du peuple sahraoui frère à l'autodétermination», précisant que l'Algérie «appelle au maintien de cette position en cette conjoncture, qui a vu le retour des deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, à la table des négociations, avant un arrêt



net avec la démission de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental».

Le chef de l'Etat a, à cette occasion, réitéré l'appel au Secrétaire général de l'ONU pour «relancer rapidement la nouvelle dynamique qu'il avait insufflé» en vue du règlement du conflit au Sahara occidental occupé.

Lors de la même rencontre, M. Bensalah a affirmé que «l'Algérie demeure profondément convaincue de l'importance du dialogue et du règlement pacifique des conflits, et attachée aux principes fondamentaux des Nations unies et du droit international, notamment en ce qui concerne la préservation de la paix et de la sécurité internationales», ajoutant que «partant, elle ne ménage aucun efforts dans ce cadre».

Le chef de l'Etat a rappelé, par ailleurs, «l'engagement de l'Algérie à œuvrer

toujours avec ses partenaires à la mise en place de solides fondements pour la stabilité et la sécurité dans la région du Sahel dans le cadre du respect de la souveraineté des pays et la non ingérence dans leurs affaires internes». Concernant le Mouvement des Non-alignés, le Chef de l'Etat a affirmé qu'il «demeure un acteur international majeur», saluant «ses réalisations et son rôle de défenseur des espoirs et aspirations des peuples...». Pour rappel, le Mouvement des pays non alignés constitue le plus grand rassemblement en dehors des Nations Unies.

Créé officiellement en 1961 à Belgrade, il s'est voulu un forum d'expression, de revendication et de solidarité entre les peuples.

Le MNA tire ses fondements de la Conférence de solidarité afro-asiatique de 1955 à Bandung en Indonésie.

GUINÉE-BISSAU-ONU

Prochaine visite en Guinée-Bissau du président du Comité des sanctions de l'ONU pour évaluer la situation dans le pays

Le président du Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies pour la Guinée-Bissau, Anatolio Ndong Mba, effectuera une visite officielle en Guinée-Bissau du 27 au 30 octobre, a indiqué samedi dans un communiqué la représentation de l'ONU à Bissau.

«L'objectif de cette mission est d'évaluer la situation politique et le régime de sanctions actuel imposé

par la résolution 2048 du Conseil de sécurité du 18 mai», précise le communiqué.

Lors de son séjour à Bissau, Anatolio Ndong Mba rencontrera des responsables de la Guinée-Bissau, des partis politiques, des organisations de la société civile et des partenaires internationaux.

À la suite du coup d'Etat d'avril 2012, le Conseil de sécurité des Nations

Unies a adopté des sanctions à l'encontre de onze officiers supérieurs de l'armée bissau-guinéenne impliqués dans l'événement.

Le Comité des sanctions a été créé par le Conseil de sécurité le 19 juillet 2012 conformément à la résolution 2048 sur la Guinée-Bissau.

Le Comité est un organe subsidiaire du Conseil de sécurité et est composé de tous les membres du Conseil.

EGYPTE:

Le président al-Sissi prolonge l'état d'urgence de trois mois supplémentaires

Le président égyptien, Abdel-Fattah al-Sissi, a prolongé par décret l'état d'urgence de trois mois supplémentaires, à compter de dimanche, rapportent samedi les médias locaux.

Selon les termes du décret, «les forces armées et la police pourront prendre les mesures nécessaires afin

d'affronter les dangers du terrorisme et son financement, maintenir la sécurité dans l'ensemble du pays, protéger les propriétés publiques et privées et préserver la vie des citoyens».

La prorogation de l'état d'urgence à l'échelle nationale est la dixième de son genre, depuis l'instauration

de cette mesure en avril 2017 pour des raisons sécuritaires.

Le président égyptien a initialement instauré l'état d'urgence national de trois mois en avril 2017 à la suite de deux attaques à la bombe qui ont visé deux églises dans les villes d'Alexandrie et de Tanta, au nord du

Caire, faisant au moins 45 morts. Depuis, l'état d'urgence a été prolongé à la fin de chaque délai.

L'armée égyptienne, en coopération avec la police, mène depuis le 9 février une vaste campagne de sécurité intitulée «Sinaï 2018» pour lutter contre le terrorisme.

MANIFESTATIONS EN IRAK: Poursuite de la mobilisation, 220 morts en près d'un mois

L'Irak connaît depuis près d'un mois un mouvement de contestation réclamant «le départ du pouvoir en place» malgré l'annonce par les autorités d'une série de réformes sociales, alors que le bilan de ces troubles ne cesse de s'alourdir dépassant les 200 morts.

Déclenché le 1er octobre à la suite d'appels spontanés sur les réseaux sociaux, le mouvement de contestation dénonçait la corruption et réclamait des emplois et des services fonctionnels. Mais les manifestants veulent à présent «le renouvellement total de la classe politique».

Dimanche matin, des centaines d'Irakiens sur la place Tahrir dans la capitale Bagdad ont appelé à «arracher par la racine» la classe dirigeante.

«On veut la chute du régime! Qu'on les arrache tous par la racine!», lance un manifestant cité par des médias.

Sur la place emblématique de Tahrir, tous les manifestants se disent prêts à rester aussi longtemps qu'il le faudra pour obtenir «la chute du régime».

Pourtant, le chef du Parlement irakien Mohammed al-Halboussi et le Premier ministre Adel Abdel Mahdi ont promis depuis le début de la contestation une série de réformes sociales. Mais, rétorque un manifestant, «on ne veut d'aucun d'eux, ni Halboussi ni Abdel Mahdi».

Interrompt pendant 18 jours

le temps du plus important pèlerinage chiite, la contestation a repris jeudi et a été marquée par une série de violences avec l'incendie dans le sud du pays de dizaines de sièges de partis, de bureaux de députés et surtout des QG des factions armées de Hachd al-Chaabi, coalition de paramilitaires alliée du gouvernement irakien. Pour la seule journée de jeudi, une soixantaine de morts ont été enregistrés durant ces troubles notamment dans le sud du pays «sous couvre-feu». Et selon un bilan officiel, au moins 220 personnes, en majorité des manifestants, sont mortes dans les protestations et des violences en près d'un mois. Ces violences n'ont pas touché Bagdad. Les manifestants sur la place Tahrir, proche de la Zone verte où siègent le Parlement et l'ambassade des États-Unis, assurent que leur mobilisation contre le pouvoir est pacifique.

Le gouvernement sous double pression

Dans la foulée de la contestation, le bras de fer politique se poursuit avec un sit-in au Parlement des députés du leader chiite Moqtada

Sadr qui assurent qu'ils le maintiendront jusqu'à ce que soient «satisfaites les revendications» des manifestants, accentuant ainsi la pression sur le gouvernement de Adel Abdel-Mahdi.

Dans une tentative d'apaiser la tension, le Premier ministre irakien a plaidé pour réformer le système d'attribution des postes de fonctionnaires et abaisser l'âge des candidats aux élections dans un pays où 60% de la population a moins de 25 ans.

Toutefois, les protestataires rejettent en bloc les mesures sociales annoncées.

De son côté, le grand ayatollah Ali Sistani, plus haute autorité religieuse chiite d'Irak, a appelé vendredi à la réforme et à la lutte anticorruption, tandis que le leader chiite Moqtada Sadr a réclamé début octobre la démission du gouvernement et de nouvelles élections.

Et Parlement qui devait se réunir pour discuter des revendications des manifestants a de nouveau annulé sa séance faute de quorum.

En réaction à la situation explosive en Irak, la Mission d'assis-



tance des Nations unies pour l'Irak (MANUI) a exprimé sa profonde inquiétude face aux «tentatives d'entités armées visant à porter atteinte à la stabilité de l'Irak».

Ains, la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour l'Irak, Jeanine Hennis-Plasschaert, «regrette profondément et condamne les nouvelles pertes en vies humaines et les blessures, et dénonce fermement la destruction de biens publics et privés», selon un communiqué de la

MANUI. Elle a également exprimé sa profonde préoccupation devant les entités armées cherchant à porter atteinte à la stabilité et à l'unité de l'Irak, soulignant que «la protection de la vie humaine est toujours une priorité».

La responsable onusienne a répété que «la mise en œuvre des mesures, annoncées par le gouvernement ces dernières semaines, prendra du temps, soulignant qu'un dialogue constructif sera dans l'intérêt de tous les Irakiens».



La police militaire russe est arrivée hier dans la ville de Kobané, dans le nord syrien, théâtre d'une offensive turque début octobre pour «chasser les terroristes» kurdes, alors que le président Recep Tayyip Erdogan menaçait de reprendre les combats dans la région en cas de non-respect de l'accord de Sotchi. Ces développements coïncident avec

SYRIE: Déploiement russe dans le nord du pays, menace turque de reprendre les combats

la diffusion d'informations faisant état de la «neutralisation» dans la région du chef du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), Abou Bakr al-Baghdadi. Déployés pour des patrouilles conjointes avec les militaires turcs dans la ville syrienne, les soldats sont chargés d'assurer le contrôle des postes et le respect de la paix sur ce territoire», a indiqué l'officier russe Mikhaïl El-soukov.

Selon Elsoukov, les militaires turcs, en coordination avec les Russes, suivront un trajet préalablement élaboré, indiquant qu'après l'arrivée de l'armée syrienne, les milices kurdes «se retireront de leurs positions pour permettre aux troupes syriennes d'occuper les positions de l'avant-garde».

Le ministère russe de la Défense a, pour sa part, annoncé que des dizaines de véhicules blindés avaient été acheminés vers la

base de Hmeimim, en Syrie, pour assurer le besoin de la police militaire. Mardi, les présidents Vladimir Poutine et Erdogan ont signé en marge du premier Forum économique Russie-Afrique de Sotchi (Russie) un mémorandum qui prévoit le déploiement de la police militaire russe et des garde-frontières syriens dans le nord de la Syrie. Les militaires de ces pays devront assurer le retrait des milices kurdes et de leur armement, d'une bande de 30 kilomètres de profondeur le long de la frontière, dans le nord-est de la Syrie, près de la Turquie. Ce territoire avait été visé par l'offensive d'Ankara.

Les Russes et les Turcs ont prévu de débiter des patrouilles communes dans cette zone après le délai de 150 heures prévu par l'accord, qui expire mardi à 18H00 locales (1500 GMT).

La Turquie garde aussi la haute main sur une autre région du nord-est où son armée est déjà présente, et dont elle a pris le contrôle au cours de son offensive du 9 octobre contre les combattants kurdes des YPG, qu'Ankara considère comme des «terroristes».

Ce déploiement intervient au lendemain de la menace d'Erdogan de reprendre les combats pour «chasser les terroristes» de la frontière si cet accord n'était pas respecté. Malgré la menace qu'il brandit, il a souligné que la Turquie avait «dans une large mesure» atteint son objectif d'établir une «zone de sécurité» pour se protéger d'attaques de la part des éléments de Daech et les YPG, et y installer certains de 3,6 millions de réfugiés syriens qu'Ankara a accueillis.

Toutefois, Washington a amorcé l'envoi de renforts dans l'est pétrolier syrien, a indiqué samedi un responsable du ministère de la Défense américain, alors qu'un convoi militaire arborant des drapeaux américains entrait en Syrie depuis l'Irak voisin. Il a indiqué que Washington avait commencé à renforcer ses positions dans la province de Deir Ezzor, où se trouvent les principaux champs pétroliers syriens, en coordination avec les Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les combattants kurdes.

La situation sécuritaire dans le nord-est de la Syrie a été au centre de discussions entre plusieurs dirigeants à Sotchi.

Dans une conversation téléphonique samedi, Poutine a informé son homologue

français Emmanuel Macron, du contenu détaillé des pourparlers russo-turcs sur la Syrie, estimant que le mémorandum d'accord «respecte les intérêts de toutes les parties impliquées et encourage le rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie».

Les deux dirigeants ont également exprimé l'espoir que la première réunion du Comité constitutionnel syrien qui se tiendra prochainement soit constructive et productive. En outre, jeudi, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et son homologue allemand, Heiko Maas, ont eu une conversation téléphonique sur la situation en Syrie.

Ils sont convenus que l'une des étapes cruciales du règlement de la crise dans ce pays pourrait être le début des travaux du Comité constitutionnel syrien, sous les auspices de l'ONU.

Le chef de Daech neutralisé lors d'une opération militaire en Syrie

Dans le sillage de ces développements, le chef de l'EI/Daech, Abou Bakr al-Baghdadi, responsable de multiples attentats sanglants à travers le monde a été visé par une opération militaire dans le nord-est de la Syrie et aurait été neutralisé, a-t-il affirmé samedi plusieurs médias américains à quelques heures d'une annonce «très importante» de Donald Trump dimanche matin. «Les tirs visaient une maison et une voiture aux abords du village de Baricha où se trouvaient des groupes proches de l'EI», a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

«On ne peut pas confirmer ou nier la présence de Baghdadi» dans le secteur, a-t-il ajouté, soulignant que l'attaque a été «probablement» menée par des hélicoptères de la coalition internationale antiterroriste mise sur pied par Washington ces dernières années pour lutter contre l'EI en Irak et en Syrie.

Selon CNN, des tests sont en cours afin de pouvoir confirmer formellement la mort du chef du groupe terroriste. Selon un responsable cité par ABC, il aurait fait exploser sa veste chargée d'explosifs pour se suicider. Peu avant cette annonce, Donald Trump avait publié un message sybillin sur Twitter. «Quelle chose d'énorme vient de se passer», avait-il écrit.

URUGUAY Les Uruguayens hier aux urnes pour élire un nouveau président

Les électeurs uruguayens se sont rendus hier aux urnes pour élire un nouveau président en remplacement du chef de l'Etat sortant Tabaré Vazquez. Les bureaux de vote étaient ouverts de 8h00 à 19h30 locales, alors que plusieurs mesures de sécurité ont été mises en place par les ministères de l'Intérieur et de la Défense pour assurer le bon déroulement de cette opération. Des primaires ont été organisées le 30 juin dans ce petit pays d'Amérique du Sud qui compte 3,4 millions d'habitants pour départager les prétendants des trois grands partis en lice pour cette échéance électorale. Elles ont été remportées par Daniel Martínez (Front élargi), Luis Alberto Lacalle Pou (Parti blanc) et Ernesto Talvi (Parti colorado). Martínez est donné favori par tous les scrutins au premier tour avec 33 à 40% des intentions de vote, suivi de Lacalle Pou avec 26% et Talvi avec 13%. Quant au candidat du parti de droite conservateur Cabildo abierto, Guido Manini Ríos, il est crédité de la 4e place avec 10% des intentions de vote. Il ressort des résultats des sondages d'opinion qu'aucun

candidat ne sera en mesure de l'emporter dès le premier tour. Dans le cas de figure, un second tour doit se tenir le 24 novembre. A encore les sondages, Lacalle Pou aura de fortes chances de vaincre son rival du Front élargi si ce dernier n'obtient pas au premier tour 50% plus une voix pour être élu, comme le stipule la loi électorale du pays sud-américain.

De l'avis des observateurs, cette échéance électorale intervient dans un climat marqué par une confusion et une lutte acharnée sans précédent depuis 1989 entre les forces politiques. La coalition du «Front élargi» est affaiblie après trois mandats consécutifs à la tête du pays (15 ans), d'autant plus qu'elle ne dispose plus de candidats puissants comme ce fut le cas de l'ancien président José Mujica, de l'ancien ministre Danilo Astori ou de l'actuel président Tabaré Vazquez. Selon le ministère de l'Intérieur, les autorités ont mobilisé environ 1.000 membres de la police et de l'armée pour assurer la sécurité lors de cette élection.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA DE BLIDA
RELANCE APRÈS ANFRACTUOSITÉ 2ÈME FOIS
**Relance d'avis d'appel d'offres national ouvert
avec exigence de capacités minimales N°
07/2019**
Après infructuosité de la 1re fois
NIF : 001309015002170

La direction du logement de la wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales.

Projet : **Travaux de réhabilitation du parc immobilier dans le cadre du compte d'affectation N° 302-114 intitulé à fonds spéciale » des cités de la wilaya de Blida**

Daira d'El Affroun
LOT N°03 : CITÉ DES LOGEMENTS ELAFROUN 3 – 06 BLOCS bâtiments : N-O-P-Q-R-S.

seuls Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction du logement de la wilaya de Blida Cité des frères Zedri Ben Boulaïd, Blida sur présentation du certificat de qualification en cours de validité copie conforme certifiée **catégorie II (02)** et plus en Bâtiment comme activité principale ou secondaire. Avoir réalisé au moins **un (01)** projet de (construction ou aménagement ou réhabilitation ou réfection justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et chefs d'affaire de **trois (03)** dernières années des candidats doivent être égale ou supérieur à 12 millions de dinars.

- **Le dossier de candidature contient :**
 - Déclaration de candidature remplis cachetée et signée par le soumissionnaire
 - Déclaration de probité dûment remplis cachetée et signée par la personne habilitée.
 - Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
 - Certificat de qualification et de classification de catégorie II (02) et plus dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie)
 - Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
 - Les bilans comptables des trois (03) dernières années doit être visées par les services des impôts (copie).
 - Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS récente.

- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, facture d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).

- 2-L'offre technique contient :**
 - Déclaration à souscrire dûment remplis cachetée et signée par la personne habilitée.
 - Le présent cahier des charges paraphé et signé lu et accepté par le soumissionnaire annexé.
 - Une mémoire technique
 - Le cahier des charges portant à la dernière page. la mention manuscrite « lu et accepté ».

- 3-L'offre financière contient :**
 - La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
 - Le bordereau des prix unitaires dûment remplie paraphé, signé, cachetée et datée.
 - Le détail quantitatif et estimatif dûment remplie, paraphé, signé, cachetée et datée.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante:

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «Dossier de candidature», «offre technique » Ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « **a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2019 l'objet de :** ».

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres: les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant **12h00**. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

La durée de la validité des offres est de **03 mois** augmentée de la durée de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 1916022830 du 28/10/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TIARET
NIF : 000 216 299 033 049.
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES
N° 09/DO14/SD.FS/DAL/2019**

La direction opérationnelle de Tiaret lance un avis d'appel d'offres national N°09/DO14/SD.FS/DAL/2019 ouvert avec exigence de capacités minimales pour : la réalisation des travaux de canalisations urbaines au niveau des sites suivants :

- LOT N° 01 Cité Bâtiments ALISSAOU K/Chellala
 - LOT N° 02 Commune Kasser Chellala
 - LOT N° 03 commune sougaur
 - LOT N° 04 Cité Bâtiments Lakkar Benoubaïl K/Chellala
- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service achat de la DO de Tiaret contre paiement d'une somme de 2000 DA.

A l'appel de leur soumission, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

- DOSSIER ADMINISTRATIF :**
 - Une déclaration de probité, renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en annexe 02 ;
 - Copie de numéro d'identification fiscale NIF ;
 - Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
 - Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant, établie selon le modèle joint en annexe 10.
 - Copie de l'extrait du registre du commerce ;
 - Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;
 - Copie du l'extrait de rôles en cours de validité, apuré ou avec échancier de paiement ;
 - Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
 - L'extrait du caver judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
 - La convention de Groupement momentanée, dûment signée et datée par les fondateurs des entreprises respectives, le cas échéant.

- OFFRE TECHNIQUE**
 - Une déclaration à souscrire renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en annexe 01 ;
 - Copie de l'attestation de qualification et classification pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (attire) ;
 - Les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur son expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception ;
 - La lettre d'engagement sur les moyens humains à affecter pour chaque lot, établie et signée, en respectant le modèle en (ANNEXE 06) ;
 - La lettre d'engagement sur les moyens matériels à affecter pour chaque lot, établie et signée, en respectant le modèle en (ANNEXE 07) ;
 - Lettre d'engagement sur les délais d'exécution pour chaque lot (ANNEXE 08) ;
 - Lettre d'engagement sur la durée de garantie pour chaque lot (ANNEXE 09) ;
 - Le présent cahier de charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « lu et accepté ».

- L'OFFRE FINANCIERE :**
 1. La lettre de soumission renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe CCA03 ;
 2. Le bordereau des prix unitaires daté, signé, daté et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe 04.
 3. Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe 05.

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « dossier Administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLES DE TIARET
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 09/ATDO Tiaret/2019
«TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES»
«A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES»

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 08h00 à 14h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 1916023181 du 28/10/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
DE BAB-EL-OUED

NIF N° 40801600001604900003

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N° 35 /2019**

Le Centre hospitalo-universitaire Bab El Oued lance un appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour la fourniture des implants dentaires au profit du CHU Bab El Oued, pour l'année 2019, en lot unique.

Les candidats intéressés doivent soumissionner pour la totalité des articles.

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales s'adresse aux fabricants, importateurs et/ou distributeurs agréés par les Services du Ministère de la Santé, de la Population et De la Réforme Hospitalière et doivent répondre aux exigences annexées au présent cahier des charges.

-**Capacité professionnelles :** Ayant un agrément fabricants, importateurs et/ou distributeurs délivré par les Services du Ministère de la Santé, de la Population et De la Réforme Hospitalière

-**Capacités financières :** Ayant une moyenne des chiffres d'affaires des deux années (2017-2018) au minimum de 2 000 000,00 DA.

-**Capacités techniques :** Ayant réalisé au moins un projet similaire dans le secteur public à l'objet du présent cahier des charges , Justifié par une attestation de bonne exécution établie par le service contractant

Les soumissionnaires intéressés par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale du C-H-U Bab El Oued, sur présentation d'une copie du registre de commerce contre le paiement d'une somme de 3.000DA, non remboursable, auprès du Trésorier du Secteur Sanitaire de Bab El Oued,

Les soumissions doivent être insérées dans une enveloppe fermée comprenant trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, inséré dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Dossier de candidature ».

L'offre technique, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique ».

L'offre financière, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière ».

Le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent comporter les pièces citées à l'article 12 du cahier des charges.

Les trois enveloppes citées dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une autre enveloppe extérieure, unique, fermée, anonyme et doit être déposée auprès de la Direction Générale du CHU Bab El Oued, et ne doit porter que les indications suivantes :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
C-H-U .Bab El Oued
02 Boulevard SAID TOUATI ,Alger , Bureau des marchés
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 35/2019
Ayant pour objet:
la fourniture des implants dentaires au profit du CHU Bab El Oued, pour l'année 2019, en lot unique

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres à 12 h 00.

L'ouverture des plis se fera publiquement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 h 00. Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionnée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

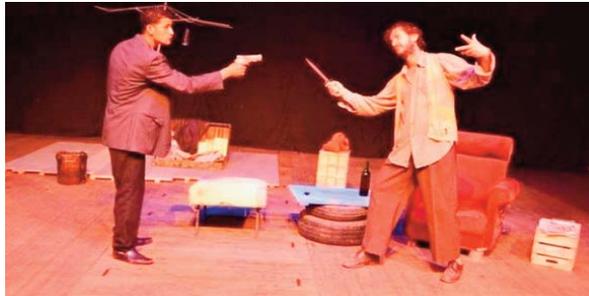
DK NEWS

Anep : 1916022739 du 28/10/2019

EL-BAYADH: Coup d'envoi des premières journées nationales du théâtre engagé

Le coup d'envoi des premières journées nationales du théâtre engagé a été donné samedi à la salle de cinéma Ahmed-Horri à El-Bayadh, avec la participation de six troupes théâtrales de plusieurs wilayas du pays.

Cette manifestation enregistre la participation de nombreux dramaturges, écrivains et universitaires en théâtre de 14 wilayas, a indiqué le commissaire de cet événement culturel, Ahmed Hicham Belkandi. Ces journées, organisées par l'association «Bouderga» du théâtre d'El Bayadh en collaboration avec la direction et la maison de la culture de la wilaya et le ministère de tutelle, jusqu'au 29 octobre, aborderont divers thèmes sociaux dont ceux de la femme et de la liberté. Le programme de cet événement comporte des ateliers au niveau de la maison de la culture «Mohamed Belkheir» au profit des comédiens participants, qui seront encadrés par des universitaires et dramaturges spécialisés dans le genre théâtral, ainsi que des conférences et des communications sur le théâtre engagé. Le président de l'association «Bouderga», M. Belkandi a souligné que l'objectif de cette manifestation première du genre à El Bayadh est de former un public théâtral dans la wilaya, instaurer la cul-



ture du théâtre engagé et relever le niveau des artistes actant dans le domaine à travers des ateliers de formation.

Cette manifestation verra la présentation du roman «Saber yenal» de l'écrivain Bouziane Benachour et une cérémonie pour honorer des figures artistiques de la wilaya et autres, à l'instar

de Bella Bouemdiène, Malki Mohamed et Tahri Fatima. L'association «Bouderga» du théâtre, créée en 2006, a participé à plusieurs manifestations théâtrales en Algérie et à l'étranger avec des représentations et oeuvre à former une génération d'artistes représentant la wilaya d'El Bayadh dans différentes manifestations culturelles.

CINÉMA

«Noyade», projeté en ouverture de la 13^e édition des journées d'Annaba du court-métrage

La 13^e édition des journées d'Annaba du court-métrage (JACM) a été ouverte samedi avec la projection du film «Noyade» du réalisateur Hicham Khelifi de la wilaya hôte. Oeuvre chorégraphique pour sa grande partie, «Noyade», en lice dans la catégorie du court-métrage, aborde en cinq minutes la question de l'émigration au travers de la souffrance intérieure d'un jeune face aux contradictions d'un rude vécu quotidien qui oppriment ses aspirations à une vie meilleure. La première journée des JACM a donné lieu à la distinction des deux courts-métrages «Hajar El Bez» et «El Metrag» qui traitent, en quatre minutes, la souffrance du peuple algérien sous l'occupation, pour le premier, et, pour le second, le jeu traditionnel algérien El Metrag. Des hommages ont été rendus à l'occasion au comédien Hamid Gouri et au réalisateur Hamid Benatia, parallèlement à la projection de séquences des précédentes éditions des JACM. La manifestation, de trois jours regroupant de jeunes cinéastes venus de plusieurs wilayas du pays, est marquée par l'organisation, à la maison de la culture et des arts, de deux ateliers de formation sur les techniques cinématographiques et l'art de la comédie. Vingt-six (26) courts-métrages sont en lice pour les trois prix des JACM accordés aux meilleurs courts-métrages des trois catégories «fiction», «documentaire» et «amateur». La manifestation est organisée par la maison de la culture et des arts Mohamed Boudiaf.

JCC:

«Papicha» et «Abou Lila» en lice à Carthage

Les deux films «Papicha» de la réalisatrice algérienne Mounia Meddour et «Abou Leïla» de Amine Sidi Boumedien sont en lice à la 30^e édition des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) ouverte samedi soir à Tunis, selon la presse locale.

Papicha et Abou Leïla entrent en compétition pour «le Tanit d'or» avec neuf (09)

autres œuvres représentant des pays arabes et africains dont la Tunisie, le Soudan, le Sénégal, la Syrie et l'Irak. Primé récemment au Festival international d'El Gouna (Egypte), «Papicha» traite du quotidien de jeunes femmes en Algérie dans les années 1990 à travers l'histoire d'une étudiante, qui tente de vendre ses créations de haute couture

de Bella Bouemdiène, Malki Mohamed et Tahri Fatima. L'association «Bouderga» du théâtre, créée en 2006, a participé à plusieurs manifestations théâtrales en Algérie et à l'étranger avec des représentations et oeuvre à former une génération d'artistes représentant la wilaya d'El Bayadh dans différentes manifestations culturelles.

La 30^e édition qui porte le nom de son ex-directeur, le regretté Nejjib Ayed, verra

la projection 170 films de 40 pays, toutes catégories confondues. Le réalisateur tunisien, feu Chawki El Madjri sera également honoré à cette occasion. Les JCC constituent la plus ancienne manifestation cinématographique au sud de la méditerranée dont la fondation remonte à 1966. Cette édition se poursuivra jusqu'à 2 novembre prochain.

LITTÉRATURE

Amel Bachiri a présenté son roman «Khafafich Picasso» au café culturel à Jijel

La romancière Amel Bachiri a été samedi l'hôte du café culturel au musée Koutama de Jijel avec son plus récent roman «Khafafich Picasso» (Les Chauve souris de Picasso). D'emblée, l'auteure établie aux Emirats arabes unis a précisé que les événements de son roman se déroulent en Europe mais aussi en Amérique latine qui, a-t-elle noté, partage avec le monde arabe beaucoup de choses en histoire, tradition et politique.

La romancière qui ouvre ainsi la première édition du café culturel organisée par la direction de wilaya de la culture, a souligné que le principal personnage du roman est un artiste qui part à la recherche du peintre Pablo Picasso à

Cuba qui, a-t-elle relevé, représente un modèle populaire de résistance à l'impérialisme puis se rend au Sud de la France où il décide de devenir matador dans sa recherche d'affirmation de soi. Le rêve est une sorte d'insurrection pacifique d'une volonté libre, considère Bachiri qui ajoute que c'est justement cette idée portée par le héros du roman qui s'est inventé son propre univers pour y exprimer le refus de son vécu. Amel Bachiri a publié plusieurs ouvrages dont les recueils «Djazaïri El Momozaka» et «Hikma wahida oua alf jounoune» et les romans «Sifr el-khataya» et «El-Alam layssa bikheyr».

CINÉMA

Projection d'une sélection de courts métrages à la cinémathèque d'Alger

Une sélection de huit courts métrages entre fiction et documentaire a été présentée au public pour la première fois ce samedi à la salle de la cinémathèque d'Alger à la faveur de la «Journée du film court métrage et documentaire».

Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) en partenariat avec la cinémathèque algérienne, cette journée vise à faire découvrir au grand public les dernières productions de jeunes réalisateurs. Le public nombreux de la cinémathèque a eu l'occasion de découvrir le court métrage documentaire «Nice Very Nice» du réalisateur El Kheyr Zidani, une oeuvre présentée dans plusieurs festivals internationaux et primée en Algérie, en Egypte et en Tunisie.

D'une durée de 16 mn, «Nice Very Nice» relate le quotidien de «Didou» qui perpétue la mémoire de sa défunte épouse en lui

ébergeant un petit musée dans la maison familiale à la Casbah d'Alger. Son épouse ayant toujours souhaité vivre dans un palais ottoman, «Didou» refait la décoration de sa maison progressivement avec les moyens du bord. Sorti en 2017 et sélectionné dans des festival au Maroc et en France, le documentaire «Timimoune l'oasis de l'histoire» de Sid Ali Zaâfoune a séduit le public alors que «Sorry Mom» de Louiza Belamri, proposant une immersion dans l'univers d'un tatoueur, a quant à lui suscité un débat animé. Très attendu par le public «Bermuda», dernière oeuvre de Mohamed Ben Abdallah, réalisateur de «Je raconterai tout à dieu», n'a pas été projeté en raison d'une panne technique. La projection du film «Enfants de Tixeraine» de Rima Kerkbane a elle aussi été annulée sans explication de la part des organisateurs.

APS

BOUIRA:

Ouverture du 2^e salon de la bande dessinée



La deuxième édition du Salon national de la bande dessinée (BD) s'est ouverte hier à la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira avec la participation de neuf maisons d'édition et plusieurs bénévoles venus de six wilayas du pays, selon les organisateurs. Le salon a été inauguré dans la matinée par les autorités locales. L'ouverture a été marquée par l'organisation au hall de la maison de la culture d'une grande exposition dédiée aux travaux de dessin et de caricatures réalisés par les bénévoles participants, dont le fameux caricaturiste Mahfoud Aider, et le bédiste Ahmed Haroun. Les bédistes présents à ce nouvelle

édition sont venus d'Oran, Alger, Médéa, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel et Bouira, selon les détails fournis à l'APS par la directrice de la maison de la culture Ali Zaâmoum, Mme Saliha Chirbi, organisatrice de l'évènement. "Les maisons d'édition à l'image de Fibda, Z-Link, Assirem, Dalmane, One Pins, Numidie Tizi Ouzou, Talyse Media, Algerian Potter head's, exposent également leurs travaux à cette occasion aux visiteurs", a indiqué la même responsable. Outre les expositions, une série de conférences ayant trait au développement de la bande dessinée en Algérie sera animée par d'anciens bédistes et directeurs de maisons

d'édition durant ce salon qui se poursuivra jusqu'au 30 du mois en cours. Un concours national dédié à la meilleure maquette sur la prévention aux dangers de l'intoxication au monoxyde de carbone, ainsi que des ateliers pour dessin et mangas ont été lancés également au premier jour de cette manifestation artistique, qui a drainé un grand nombre de visiteurs. "Un atelier sur l'expression faciale et corporelle de la bande dessinée sera également organisé par des bédistes. Des films courts-métrages sur la bande dessinée seront entre autres projetés au cours de ce salon", a fait savoir Mme Chirbi

SKATE CANADA: La Russe Alexandra Trusova remporte son premier Grand Prix

La Russe Alexandra Trusova, âgée de 15 ans et 4 mois, s'est adjugée le Skate Canada, son premier Grand Prix chez les seniors, après le concours libre qu'elle a survolé avec trois quadruples sauts, samedi à Kelowna.

La jeune prodige, qui ne participe aux compétitions senior que depuis le mois de septembre, devient ainsi la plus jeune gagnante d'un Grand Prix depuis sa compatriote Elizaveta Tuktamysheva en 2011.

La Russe Anna Shcherbakova, lauréate du Skate America le week-end passé, est, elle, âgée de 15 ans et sept mois. Non contente d'être un tout petit plus précoce, Trusova a également fait mieux au nombre de points.

Elle en a récolté 166,2 pour son programme libre, pour en totaliser 241,02. Sa compatriote avait fini avec 227,76 points (dont 160,16 au programme libre). Au classement, Alexandra Trusova devance la Japonaise Rika Kihira (230,33 au total), qui avait pourtant dominé la première journée, après le programme court.

La Sud-Coréenne Young You finit troisième avec 217,49 points. En revanche, l'autre Russe en lice, qui s'entraîne au Canada, Evgenia Medvedeva, championne du monde 2016 et 2017 et médaillée d'argent aux JO-2018, a déçu, terminant cinquième (209,62 points).

Plus tard dans la soirée, place aux messieurs avec le Japonais Yuzuru Hanyu, double champion olympique, qui a survolé le programme court la veille.

Le Skate Canada est le deuxième des six rendez-vous de la saison des Grands Prix, avant la finale qui aura lieu début décembre à Turin.

DAMES

Classement du programme libre:

1. Alexandra Trusova (RUS) 166,62 points
2. Rika Kihira (JPN) 148,98
3. Evgenia Medvedeva (RUS) 146,73
4. Young You (KOR) 139,27
5. Bradie Tennell (USA) 138,39

Classement final (programmes court et libre):

1. Alexandra Trusova (RUS) 241,02
2. Rika Kihira (JPN) 230,33
3. Young You (KOR) 217,49
4. Bradie Tennell (USA) 211,31
5. Evgenia Medvedeva (RUS) 209,62

DANSE SUR GLACE

Classement du programme libre :

1. Piper Gilles/Paul Poirier (CAN) 126,43
2. Madison Hubbell/Zachary Donohue (USA) 123,10
3. Lilah Fear/Lewis Gibson (GBR) 118,68
4. Kaitlin Hawayek/Jean-Luc Baker (USA) 115,25
5. Sara Hurtado/Kirill Khaliavin (ESP) 107,87

Classement final (programmes court et libre):

1. Piper Gilles/Paul Poirier (CAN) 209,01
2. Madison Hubbell/Zachary Donohue (USA) 206,31
3. Lilah Fear/Lewis Gibson (GBR) 195,35
4. Kaitlin Hawayek/Jean-Luc Baker (USA) 194,77
5. Sara Hurtado/Kirill Khaliavin (ESP) 180,64

APS

RUGBY: «La ligue d'Oran est dans une situation non réglementaire»

Le secrétaire général de la Fédération algérienne de rugby (FAR) Sid Ahmed Bendaoud, a indiqué que la Ligue d'Oran (LOR) se trouvait dans une situation «non réglementaire», du moment qu'elle n'a pas d'agrément et refuse de se conformer aux statuts de l'instance fédérale et du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Dans une déclaration accordée à l'APS, le président de la Ligue d'Oran, Ahmed Saâd, a menacé de dissoudre son instance en raison de son conflit persistant avec la FAR.

Invité à réagir à cette menace, Sid Ahmed Bendaoud a tenu à clarifier les choses : «La Ligue d'Oran exerce sans agrément depuis deux années, elle qui n'a pas respecté les statuts et lois de la fédération et du MJS».

La sortie médiatique d'Ahmed Saâd fait suite à l'organisation, vendredi à Oran par la FAR, de la première étape du tournoi national de rugby à VII dédié aux catégories U18 et seniors messieurs et ce, sans y faire participer la ligue locale.

Rien ne va pas plus d'ailleurs entre les deux parties, depuis que la fédération a rejeté les dossiers d'engagement de pas moins de 15 clubs affiliés à la LOR, une attitude qualifiée par cette dernière de «règlement de comptes» en raison de sa position vis-à-vis de l'actuelle direction de la fédération.

«En tant que secrétaire général de la fédération, je tiens à réaffirmer le caractère illégal d'Ahmed Saâd et de la Ligue d'Oran qui ne détient pas d'agrément depuis deux années. Il a attendu l'expiration



de la période d'engagement pour présenter les demandes de ces 15 clubs, chose que j'ai refusée personnellement.

Dans le but de ne pas handicaper l'activité de ces formations, je lui ai proposé que chaque club demande son affiliation, sans passer par la Ligue, ce qui a été fait par le Stade oranais et le Rugby Arzew», informe le SG de la FAR.

Avant d'enchaîner : «Pour être franc, il y a trois clubs sur l'ensemble des 15 qui activent sur le terrain, les autres existent sur papier seulement.

Il s'agit de pratiques préjudiciables et connues malheureusement dans le milieu sportif». Par ailleurs, Sid Ah-

med Bendaoud, également président du Stade oranais, a tenu à démentir les propos tenus par le chef du service des sports au niveau de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran, Fayçal Bouhadila, lequel a affirmé que sa structure n'avait pas été informée par la tenue de la première étape du tournoi national de rugby à VII.

«Nous sommes tenus de coordonner avec la DJS. En tant que SG, mon travail consiste à transmettre un courrier aux DJS à propos de n'importe quel évènement ou activité.

J'ai en ma possession un accusé de réception en date

du 21 octobre (dont une copie a été transmise à l'APS).

Je suis surpris par ce genre de déclaration».

Avant de terminer, le SG de la FAR a appelé la Ligue d'Oran à se mettre en conformité avec les statuts de l'instance fédérale : «Nous ne voulons écarter aucun club, d'autant que cela risque de nuire aux jeunes de la région.

Nous avons souffert pour créer cette fédération et permettre aux jeunes de pratiquer le rugby, loin des maux de la société.

Les portes restent ouvertes pour la Ligue d'Oran afin de se conformer aux statuts en vigueur».

LIGUE AFRICAINE DE BASKET / 1^{ER} TOUR PRÉLIMINAIRE (GROUPE A-2E J): Le GS Pétroliers assure sa qualification à l'Elite 16

Le club algérien du GS Pétroliers a assuré sa qualification au 2e tour préliminaire (Elite 16) de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), en dominant l'AC SLAC de Guinée 96 à 50, (mi-temps : 47-21), en match comptant pour la 2e journée du 1er tour préliminaire (groupe A), disputé samedi à Bamako (Mali).

Les Pétroliers ont remporté les quatre quarts-temps sur les scores de : 26-7, 21-14, 26-16, 23-13.

Abdellah Hamdini et Mustapha Adrar ont été les meilleurs marqueurs du GSP

CYCLISME / TOUR DU FASO (1RE ÉTAPE): L'Algérien Mohamed Bouzidi à la 4^e place

L'Algérien Mohamed Bouzidi a occupé la 4e place lors de la première étape du Tour cycliste du Faso, disputée samedi, sur une distance de 150,5 kilomètres, entre Ouagadougou et Tenkodogo.

Bouzi a enregistré le même temps que le Burkinabé Mathias Sorgho, vainqueur en 3h17.07.

Le deuxième algérien à avoir franchi la ligne d'arrivée a été Hamza Mansouri, entré en 8e position, juste devant son compatriote El Khacib Sassane (9e), alors que l'autre algérien, Abderrahmane Bechlaghem a terminé 30e.

La 2e étape est prévue dimanche, sur une distance de 145 kilomètres, entre Tenkodogo et Dapong.

avec, respectivement, 19 et 16 points.

C'est le deuxième succès du GS Pétroliers dans le tournoi après celui obtenu devant Al-Nasr de Libye (106-80).

Le deuxième match du groupe A, oppose l'AS Police du Mali à Al-Nasr de Libye, à partir de 19h00.

Le GS Pétroliers qui a assuré sa qualification à l'«Elite 16», jouera son dernier match dimanche (19h00) face aux Maliens de l'AS Police.

La prestigieuse National basket-ball association (NBA) et la Fédération internationale de basket (FIBA) avaient annoncé en février dernier la création de ce championnat professionnel en Afrique dans ce qui constitue la première participation de la NBA à une compétition en dehors d'Amérique du Nord. Ce tour préliminaire regroupe 32 équipes réparties en six groupes (A, B, C, D, E, F).

Les deux premiers de chaque poule, auxquels s'ajouteront quatre clubs invités, se qualifieront au deuxième tour qui regroupera 16 équipes (Elite 16).

Les groupes C et D ont déjà dévoilé les quatre clubs qualifiés pour l'Elite 16, à l'issue des matchs disputés le week-end dernier.

Dans le groupe C, FAP du Cameroun et Manga Basket-ball du Gabon qui se sont offerts les deux tickets qualificatifs, alors que Patriots BBC du Rwanda et City Oilers d'Ouganda ont décroché la qualification du groupe D.

Les six meilleures équipes de l'Elite 16 se joindront aux champions de l'Angola, de l'Égypte, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal et de la Tunisie pour former le tableau final (deux conférences de 6

équipes) de la 1re édition de la BAL en 2020.

Pendant la saison régulière, qui débutera en mars, les 12 équipes joueront chacune cinq matches.

À l'issue d'un total de 30 matches, les trois meilleures équipes de chaque conférence seront qualifiées pour un «Super 6» dont les quatre premiers se rencontreront ensuite à la fin du printemps à Kigali (Rwanda) lors d'un Final Four (demi-finales à élimination directe et finale).

Résultats des rencontres du groupe A (25-27 octobre à Bamako) :

1ere journée / Vendredi :

GS Pétroliers (Algérie) - Al-Nasr (Libye) 106-80

AS Police (Mali) - AC SLAC (Guinée) 69-

75

2e journée / Samedi :

GS Pétroliers (Algérie) - AC SLAC 96-

50

19h00 : AS Police (Mali) - Al-Nasr (Li-

bye)

Classement : Pts J

1. GS Pétroliers	4	2
2. AC SLAC	3	2
3. AS Police	1	1
4. Al-Nasr	1	1

Reste à jouer 3e journée (dimanche) :

16h30 : Al-Nasr (Libye) - AC SLAC (Guinée)

19h00 : AS Police (Mali) - GS Pétroliers (Algérie).

SKATE CANADA: Yuzuru Hanyu l'emporte largement

Le Japonais Yuzuru Hanyu s'est imposé dans le Skate Canada, deuxième Grand Prix de la saison de patinage artistique, la Russe Alexandra Trusova décrochant chez les dames sa première grande victoire à 15 ans et quatre mois seulement, samedi à Kelowna.

Après avoir terminé premier au terme du programme court la veille, le double champion olympique en titre a confirmé en signant un brillant libre à 212,99 points.

Avec un total de 322,59 points, il s'est imposé avec la bagatelle de 59,82 points d'avance sur le Canadien Nam Nguyen.

L'autre Japonais en lice, Keiji Tanaka, termine troisième à 72,57 points.

Le score de Hanyu est d'autant plus impressionnant mis en perspective avec celui de son rival, l'Américain Nathan Chen, qui a remporté le week-end passé le Skate America avec 299,09 points, en donnant

lui aussi l'impression de survoler les débats. Chez les dames, la jeune Russe Alexandra Trusova, âgée de 15 ans et 4 mois, a dominé le libre.

Après une chute en début de parcours sur un premier quadruple saut, elle réussit ses suivants, et profite des erreurs plus nombreuses de ses concurrentes. La jeune prodige, qui ne participe aux compétitions senior que depuis le mois de septembre, devient ainsi la plus jeune gagnante d'un Grand Prix depuis sa compatriote Elizaveta Tuktamysheva en 2011. La Russe Anna Shcherbakova, lauréate du Skate America le week-end passé, est, elle, âgée de 15 ans



et sept mois. En couples, les Russes Aleksandra Boikova et Dmitrii Kozlovskii ont confirmé leur première place au programme libre, s'imposant avec un total de 216,71 points, soit 8 de mieux que les

Canadiens Kirsten Moore-Towers et Michael Marinaro. La troisième étape du Grand Prix se déroulera à Grenoble du 1er au 3 novembre, dans le cadre des Internationaux de France.

TOURNOI WTA MASTERS BIS : Victoire finale de la Bélarusse Sabalenka

La joueuse de tennis bélarusse Aryna Sabalenka a enlevé dimanche à 21 ans la cinquième trophée de sa carrière, le troisième cette saison, en remportant à Zhuhai (Chine) la finale du Masters bis WTA, face à la Néerlandaise Kiki Bertens, 10e mondiale, 6-4, 6-2. La 14e mondiale est presque comme chez elle en Chine où elle a glané tous ses titres, à l'exception du tournoi de New Haven, remporté l'année passée. Sabalenka a ainsi réalisé le doublé

à Wuhan (2018, 2019), qui est quasiment l'équivalent d'un Masters 1000 chez les messieurs, a triomphé à Shenzhen cette saison et donc dimanche dans la province du Guangdong où le Masters bis est organisé depuis 2015.

Le «WTA Elite Trophy», dont l'actuelle N.1 mondiale Ashleigh Barty était tenante, regroupait les meilleures joueuses (12) classées derrière les participantes du Masters qui débute dimanche à Shenzhen.

Sabalenka, qui va se rapprocher de son meilleur classement (9e début février) lundi, n'a pas eu à trop forcer son talent pour dominer Bertens.

La Bélarusse a breaké à 5-4 dans la première manche et a continué de faire la course en tête dans le second set.

Plus offensive (17 coups gagnants contre 11), elle a pris encore deux fois le service de la demi-finaliste de Roland-Garros 2016 pour l'emporter en 1h16 de jeu.

SEMI-MARATHON DE VALENCE : Doublé éthiopien en messieurs et dames

L'Éthiopien Yomif Kejelcha a remporté dimanche le semi-marathon de Valence, imité chez les dames par sa compatriote Senbere Teferi. Kejelcha a remporté la course en 59 min 05, devant le Kényan Bernard Ngeno (59:07).

Chez les dames, Senbere Teferi s'est imposée avec 21 secondes d'avance sur la

Néerlandaise Sifan Hassan qui a terminé 2e en 1 h 05 min 53 sec.

Cette dernière a tenté, en vain, de battre le record du monde de la distance (1 h 04 min 51) établi sur ce même parcours par la Kényane Joyciline Jepkosgei en 2017.

Hassan et Kejelcha, rappelle-t-on, appartenaient au Nike Oregon Project (NOP),

groupe d'élite du nord-ouest des États-Unis marqué par la suspension début octobre pour quatre ans de son maître à penser Alberto Salazar pour «organisation et incitation à une conduite dopante interdite», après six ans d'enquête de l'Agence antidopage américaine (Usada).

La firme Nike soutient Alberto Salazar, qui va faire ap-

pel de sa suspension, mais a annoncé la fermeture du NOP le 11 octobre.

Hassan et Kejelcha, qui étaient entraînés par Salazar, ont brillé au début du mois aux Mondiaux d'athlétisme où la Néerlandaise a remporté deux titres (10.000 m et 1.500 m) et l'Éthiopien la médaille d'argent du 10.000 m.

JEUNESSE Des cadres de la Jeunesse et des sports évoquent un manque d'encadrement au niveau des maisons de jeunes

Des directeurs de la Jeunesse et des sports de diverses wilaya ont relevé samedi, le manque d'encadrement, d'équipements de loisirs et de communication au niveau des Maisons de jeunes.

Intervenant lors de la rencontre des cadres du secteur, à la salle des conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, le directeur de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Naama, Abdelouahid El Ayachi a indiqué que le secteur peine à enclencher un nouveau départ malgré les moyens mis en œuvre pour cela, alors que les secteurs d'animation accordent peu d'importance à l'aspect esthétique au niveau des établissements de jeunes.

Ces établissements, dans leur conception actuelle, n'arrivent pas à attirer les jeunes, a estimé l'intervenant, outre le fait que les moyens pédagogiques ne sont plus d'actualité par rapport à la modernité et les nouvelles technologies.

Il a souligné, à cet égard, la nécessité de doter ces établissements de moyens d'information et de communication modernes, regrettant au passage le nombre insuffisant d'encadreurs qui, désormais, n'arrivent plus à couvrir les besoins des jeunes. Selon le DJS de Naama, «les éta-

blissements de jeunes opèrent avec des méthodes de gestion dépassées par le temps et parfois n'attirent pas les jeunes (...) ces établissements n'arrivent plus à assurer leur gestion financière selon la réglementation en vigueur, tout comme les maisons de jeunes incapables de subvenir à leurs besoins, et qui ont conduit à un déficit de gestion.

De son côté, le directeur de la jeunesse de Tamanrasset, Moulay Abdelkrim Hasani a souligné que l'immense wilaya qu'il dirige, espère bénéficier de meilleures attributions que les directions déléguées afin d'avoir une meilleure efficacité dans la gestion du secteur, tout en bénéficiant des équipements et moyens nécessaires concernant la jeunesse et le sport, et levant le gel touchant le recrutement des cadres». Pour sa part, le DJS d'Illizi, Ibrahim Chérif Fahem a soulevé le problème du manque de cadres dans cette grande wilaya du Sud, distante d'environ 1200 kilomètres d'Alger. Un éloignement considérable qui selon Fahem pose de sérieux problèmes à la DJS locale, particulièrement pendant les vacances scolaires d'été, lorsqu'elle est appelée à acheminer plus de 1200 jeunes vers les villes côtières. A ce propos, le DJS d'Illizi a préconisé la

mise à disposition de vols réguliers vers les wilayas du Nord, afin de faciliter cet acheminement, en vertu de l'article 13/05 du 23 juillet 2013, portant sur l'encouragement l'activité physique et l'organisation d'événements sportifs. Dans son allocution d'ouverture, le ministre de la Jeunesse et des Sports Raouf Salim Bernaoui a considéré cette rencontre comme un premier pas vers l'amélioration des prestations au sein des différents services, en encourageant l'assistance à unir ses efforts et à œuvrer pour la réussite du projet.

Le MJS a appelé par la même occasion «à essayer de rattraper le retard accusé dans le volet de la formation», particulièrement en ce qui concerne les entraîneurs, car selon lui «la formation exige de nos joueurs un gros potentiel cognitif chez les techniciens».

Bernaoui a appelé également à «la modernisation des infrastructures et des équipements», tout en améliorant les méthodes de gestion, dans tous les domaines.

Les discussions avec les DJS des différentes wilayas se poursuivront dimanche, avec plusieurs autres sujets au menu, notamment l'aspect budgétaire, l'investissement, le suivi et l'évaluation.

APS

JUDO / GRAND SLAM D'ABU DHABI : Benamadi (-90 kg) et Ouallal (-78 kg) éliminés d'entrée

Les judokas algériens Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Abderrahmane Benamadi (-90 kg) ont été éliminés samedi du Grand Slam d'Abu Dhabi, après leur défaite au premier tour, respectivement contre la Cubaine Kaliema Antomarchi et le Turc Mikail Ozerler.

Benamadi avait résisté à son adversaire pendant près de trois minutes avant de s'incliner par Ippon, alors que Ouallal a été balayée après seulement 52 secondes de combat.

L'Algérie a engagé un total de cinq athlètes dans cette compétition, organisée du 24 au 26 octobre 2019 aux Emirats Arabes Unis.

Il s'agit de tous connus une élimination précoce, à commencer par Faiza Aïssahine, sortie par la Mongole Munkhbat Urantsetseg dès son premier combat chez les moins de 52 kilos.

De son côté, Fethi Nourine avait déclaré forfait sans avoir livré le moindre combat chez les moins de 73 kilos, lui qui devait affronter le Gambien Faye Njie au premier tour.

La seule judoka à avoir remporté un combat dans ce Grand Slam d'Abu Dhabi est Belkadi Amina, chez les moins de 63 kilos.

Exemptée du premier tour, l'Algérienne avait commencé par dominer la Mongole Bold Gankhaich au deuxième tour, avant de s'incliner au troisième, par Waza-ari, devant l'Italienne Maria Centracchio.

Au total, 533 judokas (322 messieurs et 211 dames), représentant 95 nations ont participé à cette compétition.

Avec 21 athlètes engagés, l'Allemagne et la Corée du Sud étaient les pays les mieux représentés dans ce tournoi, entre autres devant la Chine et l'Azerbaïdjan, présents avec 20 judokas chacun.

ECHECS : Championnat national par équipes de D2 du 29 octobre au 2 novembre à Tiaret

Les épreuves du championnat national par équipes de division deux des échecs auront lieu du 29 octobre au 2 novembre à Tiaret, a-t-on appris samedi de la ligue de wilaya organisatrice.

Cette compétition de cinq jours, organisée par la ligue de Tiaret en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, verra la participation de 80 échéphiles de 16 équipes.

La direction de cette compétition, qui sera disputée en système suisse en sept rondes à la cadence d'une heure au finish, sera assurée par l'arbitre fédéral Lerari Said. A l'issue de cette compétition, les deux premiers au classement final accéderont en division nationale une. Quant aux épreuves du championnat national de division une, elles auront lieu du 1er au 5 novembre à la maison de jeunes d'Aïn-Oulmene» à Séfif avec la participation de 14 clubs.

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (10^E JOURNÉE) : L'OM seul leader, le RCA remonte sur le podium

L'Olympique de Médéa s'est emparé seul des commandes de la Ligue 2 algérienne de football, en dominant l'OM Arzew (1-0), en match disputé samedi au stade Imam Lyès, pour le compte de la 10^e journée, ayant vu l'ancien co-leader, WA Tlemcen s'incliner (2-0) dans le derby de l'Ouest contre le RC Relizane, au moment où le RC Arbaâ s'est emparé de la troisième place, après sa victoire contre le MC El Eulma (2-0).

Une courte mais précieuse victoire donc pour l'OM, assurée peu avant l'heure de jeu par le milieu de terrain Zakaria Kemoukh, alors que le WAT s'est incliné à Relizane sur des réalisations de Mohamed Derrag (5'), et de l'infortuné Zakaria Benchérifa, ayant inscrit un but contre son propre camp à la 61'.

Du coup, les Zianides glissent à la deuxième place du classement, avec 19 points, soit à trois longueurs de l'OM (22 pts), alors que le RCA (3e) pointe juste derrière, avec 18 unités au compteur.

C'est l'infortuné joueur du MCEE Boudraâ qui avait donné l'avantage aux Bleu et Blanc, en marquant un but contre son camp à 20', avant que Larbi ne scelle définitivement cette victoire, en doublant la mise à la 82'.

Un troisième succès en autant de matchs pour le RCA, depuis l'arrivée du nouvel entraîneur, Kamel Bouhelal, ayant effectué un gros travail psychologique, pour aider son groupe à remonter la pente, après un assez long passage à vide.

De son côté, l'USM Annaba a dominé le MC Saïda (3-1), grâce notamment à Abdelmalik Hadeif, auteur d'un doublé aux 42' et 65', avant que Bilal Mostefaoui ne clôtüre le festival à la 85', alors qu'entre-temps, Okba Bekhouche avait sauvé l'honneur pour les visiteurs (66').

Une importante victoire, qui permet aux Tuniques-Rouges de devenir premier club non reléguable, avec onze points, alors que l'USM El Harrach reste scotchée à la dernière place, avec 6 seulement six unités au compteur, après s'être faite accrocher une nouvelle fois à domicile par la JSM Skikda, venue lui imposer le partage des points (1-1).

L'ancien Canari Lemhane, a commencé par donner l'avantage aux visiteurs, en transformant un penalty à la 19', et c'est Abdet qui a sauvé les meubles, en égalisant environ deux minutes plus tard.

De son côté, le DRB Tadjenanet a battu la JSM Béjaïa (2-0), grâce à Sid Ahmed Chaibeddour 35' et Chaâbane 47', alors que l'autre club de Yemma Gouraya, le MOB a dominé l'ASM Oran sur le même score.

Le premier but des Crabes a été inscrit sur penalty, par Rabti (59') et c'est Laraba qui a doublé la mise à la 87', en l'absence de attaquant Abderrazek Belal, tombé dans le coma après une vilaine chute pendant la séance d'entraînement de jeudi.

Aux dernières nouvelles, le joueur de 23 ans «se porte mieux» et s'est même remis «à bouger» selon le président du club, Akli Adrar.

Enfin, au Khroub, l'ASK local s'est fait accrocher par une coriace équipe de l'Amel Boussaâda (0-0) et qui réussit donc une bonne opérations du jour.

APS

LIGUES 1 ET 2 : 31 clubs sur l'ensemble des 32 sont déficitaires

Trente-et-un (31) clubs sur l'ensemble des 32 formant les deux Ligues 1 et 2 professionnelles sont déficitaires, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football (FAF), se basant sur un premier bilan transmis par la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), nouvellement créée.

Le président de la DNCG Réda Abdouch «a rendu compte du travail mené à ce jour par la DNCG en dressant un premier bilan où il en ressort qu'hormis un seul club, tous les autres relevant des Ligues 1 et 2 professionnelles sont déficitaires». Le président de la DNCG a «insisté sur le rôle qu'accomplira cette structure à l'avenir à travers ses missions dans le strict respect de la réglementation», précise la même source. L'instance fédérale a relevé que «la tâche évidemment ne sera pas facile» pour Réda Abdouch qui «a tenu à rassurer que la démarche de la structure qu'il préside est empreinte de pédagogie et d'un réel travail d'accompagnement vis-à-vis des clubs qui seront conviés très prochainement à des réunions de prise de contact et de mise en place d'une mé-



thodologie d'approche des dossiers et problématiques à traiter». Outre son président Abdouch, la DNCG est constituée de Kouadri Belkacem (fi-

nancier et auditeur, ancien cadre du ministère des Finances), Hamaidi Abdelhakim (ancien cadre financier), Guerza Rafik (expert-comp-

table et commissaire aux comptes) et Boussafer Mourad (juriste et secrétaire général de la Ligue de football professionnel).

JEUX MONDIAUX MILITAIRES/FOOTBALL: L'Algérie termine sur le podium

La sélection algérienne militaire de football a remporté la médaille de bronze des 7es Jeux mondiaux militaires à Wuhan (Chine), après avoir battu la Corée du Nord 4-0 (mi-temps : 3-0), dimanche en match de classement pour la 3e place du tournoi.

Les buts de l'Algérie ont été inscrits par Houssein-Eddine Ghacha (4' et 45'+2), Faouzi Yaya (39') et Bilal Benhammouda (75'). Le match a enregistré la distribution de six cartons jaunes, trois pour chaque équipe, et l'expulsion de Pak Yong Chon

dans les arrêts de jeu. La finale se joue dans l'après-midi entre le Qatar et le Bahreïn qui avait éliminé l'Algérie en demi-finales. La participation algérienne aux 7es Jeux mondiaux militaires, qui prendront fin dimanche en soirée, se termine donc avec un bilan de sept médailles (2 argent et 5 bronze).

L'Algérie a pris part aux joutes chinoises avec 87 athlètes répartis sur sept disciplines, à savoir le football, la boxe, le judo, l'athlétisme, les luttes associées, le taekwondo et le pentathlon militaire.

Voici les médaillés algériens:

Argent:

Bilal Tabti (3000m steeple)
Abdelmalik Lahoulou (400m haies)

Bronze:

Yasser Mohammed Tahar Triki (Longueur et Triple saut)
Yahia Abdelli (Boxe -94 kg)
Relais 4x400m: Yassine Hethat, Mohamed Belbachir, Slimane Moula et Abdelmalik Lahoulou.
Equipe de football.

GHARDAÏA : Une trentaine d'entraîneurs de football en formation

Trente-et-un (31) entraîneurs de football de la wilaya de Gharadaïa participent dimanche à un stage de formation pour l'obtention de la licence de grade d'entraîneur 2e degré (EAF-2).

Initié par la ligue de football de la wilaya de Gharadaïa, en collaboration avec la direction

technique régionale d'Ouargla, ce stage de formation d'une semaine est animé par des formateurs nationaux de la ligue régionale, a indiqué Youcef Azzouz, président de la ligue de football de Gharadaïa.

Les candidats à ce stage suivront des cours de forma-

tion théorique, des présentations ainsi que des applications en salle et sur le terrain.

Au programme aussi des échanges d'expériences et de connaissances en matière de préparation physique, de support technique, d'hygiène et de premiers soins ainsi que l'alimentation, a-t-il précisé.

Ce stage, qui se déroule au lycée Lakhdar-Fillali de Gharadaïa, s'inscrit dans le cadre de la formation continue pour le perfectionnement et l'amélioration du niveau de qualification des entraîneurs de la wilaya. D'autres stages similaires sont prévus prochainement, selon la même source.

LIGUE 1 (NA HUSSEÏN-DEY): Lahlou : «Quelques détails à régler pour finaliser avec Simondi»

Le technicien français Bernard Simondi a donné son accord de principe pour diriger la barre technique du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement de Rezki Remane, démissionnaire, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club algérois.

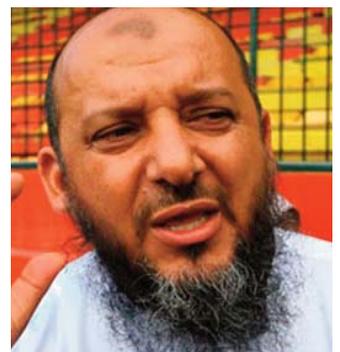
«Simondi a donné son accord de principe, il est en pôle position. Nous sommes même tombés d'accord sur le volet financier. Il reste quelques détails à régler relatifs à la composante de son staff technique. Tout sera tiré au clair au plus tard ce (dimanche) soir», a affirmé le président des «Sang et Or», Mourad Lahlou. Simondi (66 ans) connaît assez bien le championnat algérien pour avoir déjà entraîné l'ES Sétif (2007-2008), le CS Constantine (2014) et la JS Saoura (2015). Il compte, entre autres, un titre de

Ligue des champions arabe décroché avec l'Entente en 2008.

Remane, en poste depuis l'intersaison, a jeté l'éponge jeudi, au lendemain de la défaite concédée dans le derby face au MC Alger (3-0), dans le cadre de la 8e journée du championnat de Ligue 1.

Un revers qui a fait reléguer le Nasria à la 15e position du classement avec 7 points. Le club algérois a complètement raté son entame de saison, ne comptant qu'une seule victoire et 4 nuls contre 3 défaites. Par ailleurs, le défenseur international olympique Mohamed-Amine Tougaï devra s'éloigner des terrains pendant 3 mois en raison d'une blessure contractée au niveau de la cuisse (élongation musculaire).

Le joueur, qui a repris les entraînements à la veille du rendez-vous face au



MCA, a rechuté et devrait entamer une longue période de convalescence.

CAN EN VEUT À SARRI

Emre Can connaît un début de saison difficile avec la Juventus. "Il n'y a aucun dialogue avec Maurizio Sarri. Je ne suis pas satisfait parce que je ne joue pas, mais j'ai la conviction que ma situation va s'améliorer suite à mon retour de sélection. Je m'entraîne bien et je suis en bonne santé. Et c'est la chose la plus importante. Maintenant, je dois continuer à travailler dur et montrer que je suis suffisamment bon pour pouvoir jouer", a indiqué l'Allemand.



Gabriel Jesus vers le Bayern Munich ?

Moins utilisé depuis le début de la saison par Pep Guardiola, Gabriel Jesus pourrait aller voir ailleurs lors du prochain mercato de Premier League. Le Bayern Munich serait notamment intéressé par l'international brésilien.

Le quotidien anglais The Sun rapporte ce dimanche que le Bayern Munich pourrait se positionner pour recruter Gabriel Jesus pendant le prochain mercato hivernal. L'international brésilien ne serait pas insensible à cette marque d'intérêt alors qu'il dispose d'un temps de jeu limité à Manchester City cette saison. Toutefois, les Citizens n'envisagent pas de brader leur joueur.

Le club mancunien demanderait pas moins de cent cinquante millions d'euros minimum pour le transfert de Gabriel Jesus. Histoire de faire fuir les courtisans alors que Pep Guardiola n'envisage pas pour le moment de se séparer de son joueur qu'il voit comme le successeur de Sergio Agüero dans le futur. Outre le Bayern Munich, le PSG serait également sur les rangs.

Crouch : "Firmino est un génie"

L'ancien attaquant des Reds reconnaît l'importance de Mohamed Salah pour l'attaque de Liverpool mais voit en Firmino un talent spécial.

Roberto Firmino "est un génie" et le joueur "qui fait avancer Liverpool". Ces mots sont ceux de Peter Crouch, qui voit en l'attaquant brésilien le "coéquipier rêvé" pour tout joueur des Reds. Une équipe dans laquelle Firmino est arrivé en 2015 pour s'épanouir pleinement sous les ordres de Jürgen Klopp.

Firmino n'a jamais été le buteur le plus prolifique, sa meilleure saison statistique remontant à 2017-2018 avec 27 buts inscrits toutes compétitions confondues, puis 16 à nouveau l'an dernier ; une saison qui l'a vu remporter la Ligue des champions. Un succès acquis en partie grâce à l'attaque redoutable qu'il forme avec Mohamed Salah et Sadio Mané.

L'ancien red Peter Crouch est fan de ce trio, mais admet que le joueur avec lequel il aurait le plus aimé jouer reste le Brésilien. "Certains diront qu'il cherche à se montrer mais il faut le regarder de près, a-t-il déclaré au Daily Mail. Il ne fait jamais rien pour frimer. Il fait tout dans des zones dangereuses pour créer des occasions. Si j'étais entraîneur, Mo Salah serait celui dont je ne pourrais pas me passer."



9-0 à l'extérieur, une première en 131 ans

Une expulsion rapide chez les Saints, et les buts se sont enchaînés à une vitesse folle, avec déjà 5-0 à la pause. Ayoze Pérez et Jamie Vardy, avec un triplé chacun, se sont régalés pour cette victoire à l'ampleur historique. Les statistiques sont formels. Jamais une équipe ne s'était imposée sur un tel score en déplacement, et ce 9-0 rentre donc dans l'histoire du championnat anglais, qui possède tout de même 131 ans d'existence. De quoi faire le bonheur de Leicester, nouveau deuxième du championnat d'Angleterre en attendant le reste de la journée.

Le plan du Real Madrid pour Pogba

Le Real Madrid aurait une idée en tête pour recruter Paul Pogba, le milieu de terrain de

Manchester United. Après l'échec du dossier lors du dernier mercato d'été, le club merengue serait prêt à revenir à la charge. Selon les informations d'El Desmarque, la Maison Blanche envisagerait d'offrir un chèque de 100 millions d'euros aux Red Devils, tout en incluant l'ailier gallois Gareth Bale dans le deal. Sous contrat jusqu'en juin 2021 avec la formation anglaise, le champion du monde 2018 vit sans doute ses derniers mois à Old Trafford. Quant à l'ancien joueur de Tottenham, lié jusqu'en 2022 avec la Casa Blanca, son avenir ne semble plus s'écrire à Santiago-Bernabeu, même si lui non plus n'est pas parti cet été.



Les vacances de Casemiro

Le Brésilien Casemiro va enfin pouvoir souffler un peu grâce au report du Clásico qui devait se jouer hier, comme le relève Marca dans ses colonnes ce dimanche.

Que ce soit aux yeux de Zidane ou de son sélectionneur Tite, l'équipe la mieux armée pour débiter chaque match se compose de Casemiro + 10 joueurs. Le milieu défensif est indispensable au bon fonctionnement de son équipe, au point que ses coachs n'arrivent plus à se passer de lui.

C'est bien simple, depuis le début de saison, le Tank a disputé l'intégralité des minutes possibles avec Madrid, excepté 30 minutes pour avoir été remplacé à l'heure de jeu face à Levante en Liga. En sélection, même constat, avec 333 minutes jouées sur 360 lors des deux précédentes trêves internationales.

Voilà pourquoi ce petit break accordé par le report du Clásico va faire le plus grand bien au milieu de terrain. Une pause de neuf jours sans compétition qui permettront au Tank de souffler un peu avant de redevenir, inévitablement, une pièce indiscutable du onze de Zidane.



RELIGION Ghlamallah participera à Vienne à une Conférence internationale sur le discours de haine et la coexistence pacifique



Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah participera, les 30 et 31 octobre à Vienne (Autriche), aux travaux d'une Conférence internationale sur «le rôle des individus, des responsables religieux et des institutions dans la lutte contre le discours de haine et pour la promotion de la coexistence pacifique», a indiqué hier, un communiqué du HCI. M. Ghlamallah est invité à cette conférence par le Centre international du roi Abdallah Ben Abdelaziz pour le dialogue interculturel et interreligieux, précise le communiqué. Des responsables religieux, des décideurs politiques, des acteurs gouvernementaux et des représentants d'organisations internationales prendront part aux travaux de cet événement pour échanger leurs vues et leurs expériences, en vue de renforcer la coopération et l'action commune en matière de lutte contre le discours de haine, ajoute la même source.

SELON LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE Le statut de la magistrature interdit au magistrat toute action individuelle ou collective de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement de la justice

Le ministère de la Justice a indiqué samedi que le statut de la magistrature «interdit» au magistrat toute action individuelle ou collective de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement de la justice et que la participation à toute grève ou incitation à la grève est interdite au magistrat et est considérée comme «abandon de poste».

Après avoir pris connaissance du communiqué rendu public par le syndicat des magistrats le 26 octobre 2019, dans lequel il appelle à un arrêt de tout travail judiciaire, à cause de la non satisfaction des revendications soulevées par le syndicat, le ministère rappelle que conformément à l'article 12 du statut de la magistrature, «est interdit au magistrat toute action individuelle ou collective de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement de la justice» et que «la participation à toute grève ou incitation à la grève est interdite au magistrat» et est considérée comme «abandon de poste». Concernant le mouvement annuel des magistrats décidé par le Conseil supérieur de la magistrature, précise le communiqué, «il a été précédé par des réunions des membres du bureau permanent du Conseil supérieur de la magistrature qui ont été informés du contenu du mouvement et des autres points à l'ordre du jour que ces derniers ont adopté à l'unanimité». En outre, ajoute le ministère, le Conseil est composé «dans sa majorité de magistrats élus» et le syndicat national des magistrats avait plébiscité le principal critère sur lequel s'est



basé ce mouvement qui est l'ancienneté de cinq ans dans la même juridiction et ce lors de la réunion tenue le 18 septembre 2019 en présence du ministre de la Justice garde des Sceaux même si la loi ne prévoit pas la présence du syndicat dans tout travail préparatoire du mouvement». Par ailleurs, indique le ministère, la loi a prévu les procédures de recours légal devant le Conseil supérieur de la magistrature et tout magistrat qui se sent lésé peut faire valoir ce droit conformément à l'article 26 du statut de la magistrature. Pour ce qui est des autres revendications formulées surtout les revendications matérielles, et «malgré leur caractère irréaliste, elles ont fait l'objet de la constitution d'un groupe de travail qui inclut des

membres du qui a terminé la rédaction du texte réglementaire prenant en charge la question et qui sera soumis aux autorités compétentes». Concernant le point relatif à la révision des textes juridiques relatifs à l'autorité judiciaire, le ministère indique que cette revendication «est conditionnée par la révision de la Constitution». Pour ce qui est des «allégations d'absence de dialogue», le communiqué précise que les membres du syndicat national des magistrats ont été reçus à plusieurs reprises au niveau du ministère et qu'ils y ont tenu des réunions, la dernière en date était celle tenue avec le ministre de la Justice, garde des Sceaux au mois de septembre 2019 et qui a fait l'objet d'un communiqué émanant du syndicat».

DU 28 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE 2019 À SHARM EL SHEIKH EN EGYPTÉ Houda-Imane Faraoun à la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-19)

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, prendra part, à l'ouverture des travaux de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-19), qui se tiendra du 28 octobre au 22 novembre 2019 à Sharm El Sheikh en Egypte, a indiqué hier un communiqué du ministère. A ce titre, Mme Faraoun coordonnera la participation d'une importante délégation multisectorielle, qui aura à assurer la présence de l'Algérie dans les différents ateliers, tout au long de la Conférence, a ajouté le communiqué.



Cette Conférence, précédée par l'Assemblée des Radiocommunications (AR-19) du 21 au 25 octobre, est organisée par le Bureau des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT-R). Elle devra débattre d'une trentaine de points traitant diverses questions relatives aux fréquences radioélectriques et aux développements futurs des services de radiocommunications, a précisé la même source. A l'ordre du jour, il est question aussi d'aborder les applications utilisant le spectre radioélectrique couvrant de multiples technologies intéressantes divers secteurs, notamment les communications électroniques (5G, Wi-Fi, Internet des objets, HAPS... etc.), les transports (maritime, aérien, ferroviaire, véhicules connectés... etc.), les applications scientifiques, le secteur spatial et l'industrie satellitaire. Les Conférences mondiales des radiocommunications (CMR) ont pour objectif d'examiner la révision du règlement des radiocommunications, qui constitue un traité international entre Etats membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT), visant à faciliter l'accès équitable au spectre des fréquences radioélectriques et aux positions orbitales des satellites, tout en prévenant les brouillages qui pourraient être occasionnés par les systèmes radioélectriques de différentes technologies, ou d'un pays vis-à-vis à un autre, a-t-on souligné. Le règlement des radiocommunications est considéré également comme la première source de droit dans le domaine des fréquences, notamment pour les services à vocation mondiale, qu'ils soient aéronautiques, satellitaires, maritimes ou scientifiques, a fait savoir le communiqué. Notons que les CMR se tiennent environ tous les trois ou quatre ans.

La dernière s'est déroulée à Genève (Suisse) du 2 au 27 novembre 2015.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Deux casernes pour terroristes découvertes et détruites à Médéa

Deux casernes pour terroristes ont été découvertes et détruites, samedi à Médéa, par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage menée à Médéa/1^{er}RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 26 octobre 2019, deux (02) casernes pour terroristes», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la crimina-

lité organisée, et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement de l'ANP a arrêté à Ouzargla/4^e RM, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie Nationale, «neuf (09) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (04) quintaux et (76) kilogrammes», tandis que des Garde-frontières ont saisi à Béni-Ounif, wilaya de Béchar/3^eRM, «une autre quantité importante de la même substance s'élevant à (03) quintaux et (50) ki-

logrammes», souligne le MDN. Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, à Annaba/5^eRM, «deux (02) narcotrafiquants et saisi (53) kilogrammes de kif traité, alors que d'autres détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, lors de deux opérations distinctes à Relizane/2^eRM et Laghouat/4^eRM, trois (03) narcotrafiquants en possession de (4840) comprimés psychotropes», conclut le communiqué.

APS

